

LOOS-EN-GOHELLE

Implication d'une ville en transition

Du noir au vert





SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : DU NOIR AU VERT : Identité de Loos-en-Gohelle	6
I. Une commune marquée par son histoire minière	7
II. Données générales	8
III. Des acteurs et des ressources mobilisés au quotidien	10
CHAPITRE 2 : MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL : stratégie municipale de transition	13
I. Contexte territorial	14
II. Une stratégie d'aménagement durable	18
CHAPITRE 3 : ANIMATION ET MOBILISATION DU TERRITOIRE	26
I. Sensibiliser et encourager les pratiques	28
II. Encourager les mobilités durables et les initiatives citoyennes	32
III. Informer et communiquer sur les actions de la commune	34
IV. Actions vers les touristes	41
CHAPITRE 4 : GESTION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL	43
I. Arbres et trame arborée	45
II. Arbustes et plantes grimpantes	48
III. Fleurissement durable	49

CHAPITRE 5 : ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	52
I. Gestion pour la biodiversité	53
II. Gestion des ressources et sobriété énergétique	58
III. Amélioration du cadre de vie	63
CHAPITRE 6 : L'ESPACE PUBLIC COMME BIEN COMMUN	68
I. Aménagement et espaces publics	69
II. Gestion différenciée des espaces publics	72
CHAPITRE 7 : ANALYSE ESPACE PAR ESPACE	75
I. Loos en Gohelle	75
Entrées de ville	76
Centre-ville	77
Cimetière municipal	78
Quartiers d'habitations	79
Trame verte multifonctionnelle	80
II. Et ses alentours	84
ANNEXES	86
PARCOURS DU JURY 2026	90
ORGANIGRAMME DES SERVICES TECHNIQUES	91

ÉDITO

C'est avec une grande fierté et une sincère détermination que je m'adresse à vous en 2026, pour porter la candidature de Loos-en-Gohelle au label Villes et Villages Fleuris. Depuis ma prise de fonction le 2 avril 2023, j'inscris mon action dans la continuité d'un projet collectif solide : préparer notre commune aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Loos-en-Gohelle, c'est d'abord une **histoire de transformation**. Marquée par une centaine d'années d'exploitation minière, notre commune a su, avec lucidité et courage, se réinventer. De ce passé, nous avons tiré une force : celle d'engager une trajectoire de développement soutenable, désirable et partagée. Aujourd'hui, entre héritage minier, paysages emblématiques comme nos terrils jumeaux, et renouveau écologique, Loos-en-Gohelle est devenue une véritable **terre de transitions**, reconnue bien au-delà de ses frontières.



Mais cette transformation repose avant tout sur un principe essentiel : le **lien**. Lien entre les habitants, entre les générations, entre les acteurs du territoire, et avec le vivant. Dans un contexte où les repères peuvent vaciller, ce lien constitue notre socle. Il nourrit notre capacité à agir collectivement, à innover, et à construire un cadre de vie à la fois résilient et solidaire.

Ce lien est aussi une source **d'inspiration**. À Loos-en-Gohelle, nous **expérimentons**, nous **testons**, nous **partageons**. Gestion différenciée, zéro phyto depuis 2007, suivi participatif de la biodiversité, développement des jardins partagés ou encore mobilisation citoyenne autour de projets comme la production d'énergie solaire : autant d'initiatives qui témoignent d'une dynamique locale vivante et ouverte. Elles traduisent une volonté forte : **améliorer durablement le cadre de vie** tout en impliquant pleinement les habitants. C'est pourquoi, le vivant occupe une place particulière dans notre projet communal. Il est à la fois une source d'émerveillement, de bien-être et d'innovation. En favorisant la **biodiversité** et en redonnant sa place au **végétal**, nous améliorons notre qualité de vie tout en trouvant de nouvelles inspirations pour répondre aux défis de demain. Le **vivant** nous rappelle que la **coopération**, l'**adaptation** et la **diversité** sont des **richesses** essentielles afin de **construire un avenir durable**.

ÉDITO

L'avenir durable se construit ensemble à Loos-en-Gohelle, en s'appuyant sur une valeur centrale de la commune, **l'engagement**. Celui des habitants, des associations, des agents municipaux, des élus, mais aussi des partenaires qui accompagnent notre démarche. Cette **mobilisation collective** s'exprime au quotidien, qu'il s'agisse de préserver la biodiversité, de faire vivre nos espaces publics, de transmettre des savoirs ou encore de renforcer les solidarités. Elle est le moteur de notre capacité à faire face aux défis contemporains.

Enfin, Loos-en-Gohelle, c'est un "**nous**". Un collectif engagé, qui **co-construit** son avenir dans la confiance et la coopération. À travers des projets participatifs, des actions de sensibilisation comme l'opération "maisons fleuries", ou encore l'aménagement d'espaces partagés, nous avons pour ambition de faire de notre commune une ville toujours plus accueillante et où il est agréable d'y vivre.

Pour les années à venir, nous poursuivons cette dynamique à une échelle plus large, en lien avec les territoires voisins, comme l'illustre le récent projet de mobilités douces EuroVélo 5. Notre ambition est claire : consolider notre engagement en faveur de la biodiversité, du cadre de vie et de la participation citoyenne, et **maintenir notre 3^e fleur**.

Je suis convaincu que, tous **ensemble**, nous continuerons à écrire l'histoire de notre commune et faire perdurer Loos-en-Gohelle comme un exemple inspirant de **développement durable** et de **qualité de vie**.

Je vous souhaite une bonne lecture et belle découverte de ces actions au service d'un avenir durable et partagé.

Geoffrey MATHON, Maire de Loos-en-Gohelle



An aerial photograph of a town, likely Loos-en-Gohelle, showing a dense residential area with many houses and a church. In the background, there are large, dark, conical hills. A large, rounded green text box is superimposed over the center of the image.

DU NOIR au VERT

IDENTITÉ DE LOOS-EN-GOHELLE

I. Une commune marquée par son histoire minière

Au cœur de la Gohelle, plaine qui s'étend au pied des collines de l'Artois, **Loos-en-Gohelle** combine les atouts d'une ville et de la campagne.

Ville de 7 000 habitants, la commune jouxte les villes de Lens et Liévin tout en étant proche de Béthune (15 km), Arras (20 km) et Lille (35 km).

Le paysage de la commune a été modelé par la **mine** et par **l'agriculture**. Le village rural du XIXe siècle s'est transformé en ville minière, avec la découverte des veines de charbon et leur exploitation.

Cependant, **70% du territoire** est composé, aujourd'hui encore de terres agricoles.

Le centre-ville, groupé autour de la Mairie et de l'église Saint-Vaast, s'est étoffé de nouveaux quartiers dotés d'équipements scolaires ou de loisirs, culturels et sportifs.



À chaque fois, la commune s'est reconstruite.

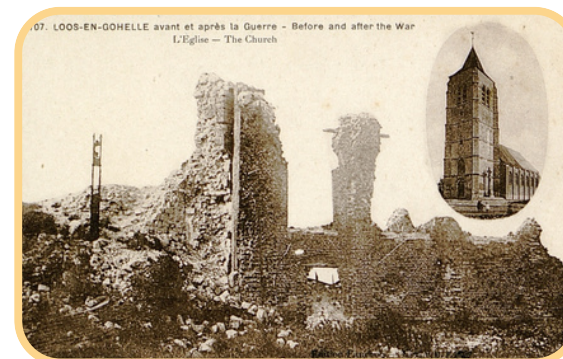
Ces trente dernières années, les démolitions des cités minières, dégradées par les affaissements dus à l'exploitation charbonnière, ont une nouvelle fois éprouvé le **paysage** communal. Des opérations innovantes de logement ont permis de faire face à cette nouvelle épreuve.

En choisissant le développement durable, notre projet de ville comprend un volet **social** et **culturel**, mais aussi une volonté **économique**, dans le respect du cadre de vie et de **l'environnement**.

La légende du **phénix**, oiseau fabuleux qui brûle et renaît de ses cendres, semble s'appliquer au destin de Loos.

Cinq fois au cours des siècles, elle fut détruite : en 1213, en 1303, en 1513, en 1648, lors de la bataille remportée par Condé sur les Espagnols.

La commune fut une nouvelle fois anéantie durant la première guerre mondiale en 1915 ; pas une construction, pas même un arbre n'avait échappé au pilonnage d'artillerie.



II. Données générales

Quelques CHIFFRES



6 962
HABITANTS

dont 37 % de la population
étant âgée entre 0 et 29 ans



460 espèces de PLANTES
117 espèces d'OISEAUX
27 espèces de MAMMIFÈRES
recensées sur le territoire communal

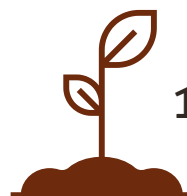
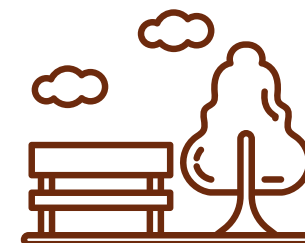


15 km de
ceinture verte

200 ha d'espaces
NATURELS / FRICHE



110 ha d'espaces VERTS
entretenu par la commune



12,7 km², soit 1 270 ha
de SUPERFICIE
dont 70 % est agricole

VILLE DYNAMIQUE

CULTURE

1 centre d'art (Fabrique théâtrale Culture Commune)

7 établissements scolaires.
(3 maternelles, 3 élémentaires et 1 collège)

1 médiathèque



3 aires de jeux (skate-parc, city-stade cité 5, jardin public)

Des lieux historiques :
Terrils, base 11/19, Mémorial Canadien Hill 70 et cimetières commémoratifs

65 associations : dont
16 socio-culturelles

7 clubs de sports



3 gymnases

3 salles polyvalentes

3 terrains de football



1 équipement de tennis

2 centres équestres



MOBILITÉS

16,5 km de mobilité douce + de 8 000 mètres linéaires des pistes cyclables



3 770 mètres linéaires de chaudiou

2 samedis par mois d'ateliers de réparation de vélo (initiative locale)



3 bornes de recharge pour voiture électrique



Lignes de bus gratuites



III. Des acteurs et des ressources mobilisés au quotidien

À Loos-en-Gohelle, la qualité du cadre de vie repose sur la **mobilisation coordonnée des élus** et des **services municipaux**.

Les **élus référents** (cadre de vie, urbanisme, transition écologique, participation citoyenne) définissent les orientations et assurent le pilotage des actions. Ils travaillent en lien étroit avec les différents services municipaux.

Parmi eux, le **service urbanisme** veille à l'intégration végétal dans les projets d'aménagement, tandis que les services techniques assurent l'entretien, la gestion différenciée et la valorisation du patrimoine végétal.

Des agents portent des projets sur la transition écologique ou d'implication habitante, et contribuent à intégrer les enjeux environnementaux et à associer les habitants aux démarches d'embellissement. Le collectif, étant au cœur de la politique municipale, devient un acteur supplémentaire : qu'il soit le fruit de plusieurs habitants ou des associations locales comme «Ch'es bieux jardins», Jardins des Achillées (en lien avec un dispositif de jardin durable au Burkina Faso), Kabé Bénin, la Chaîne des Terrils, Le miel des zabeilles Loossoises, les Anges Jardins.

Le pôle espaces verts et propreté au cœur de la stratégie paysagère (16 agents) : création et entretien des espaces verts et naturels, fleurissement raisonné et adapté aux saisons, gestion du patrimoine arboré, entretien des terrains sportifs et du cimetière, mise en œuvre du zéro phyto et pratiques durables, tout en favorisant l'insertion professionnelle
→ biodiversité, qualité paysagère, nature en ville et propreté

Le pôle bâtiment garant de la qualité du cadre de vie (7 agents) : maintenance tous corps d'état (électricité, plomberie, maçonnerie, menuiserie), rénovation et entretien des bâtiments publics
→ environnement urbain soigné, durable et accueillant, en cohérence avec les aménagements paysager

Le pôle fête en cérémonie, voirie, signalement et mobilier urbain (3 agents) : gestion de la voirie et du mobilier urbain, organisation des événements, fêtes et cérémonies, suivi des normes de sécurité et d'accessibilité, coordination avec les partenaires et concessionnaires, mise en valeur des espaces publics et à leur appropriation par les habitants

STRATÉGIE DE GESTION

La gestion des espaces verts à Loos-en-Gohelle s'appuie sur un principe structurant : **la gestion différenciée**. Ce mode de gestion permet d'**adapter l'entretien** des espaces selon leurs **usages**, leur **localisation** et leurs **enjeux écologiques**.

Concrètement, cela se traduit par une **évolution des pratiques** : moins d'interventions systématiques, des tontes raisonnées, et une place plus importante laissée au développement naturel dans certains secteurs. Les entrées de ville et les espaces les plus fréquentés font l'objet d'un **soin particulier**, tandis que d'autres zones, notamment périphériques ou résidentielles, évoluent vers des **formes plus naturelles**.

Le fleurissement suit la même logique : réduction des contenants au profit de plantations en pleine terre, diversification des espèces, et recherche d'une continuité visuelle tout au long de l'année grâce à des floraisons échelonnées.

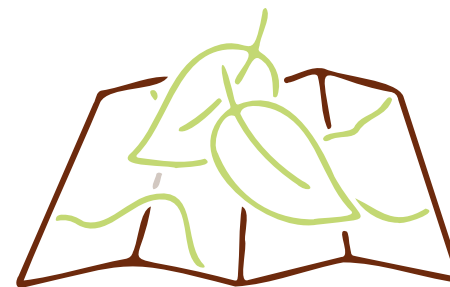
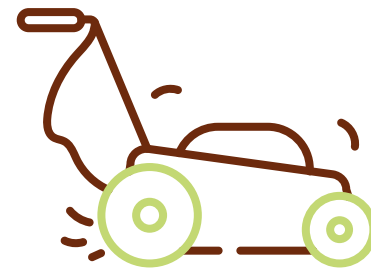
Enfin, la ville privilégie des **solutions durables** comme le paillage naturel, limitant l'usage de matériaux artificiels et favorisant la qualité des sols.

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

La municipalité souhaite proposer un **cadre de vie agréable**, vivant et propice aux **rencontres**. Pour cela, le végétal devient une réponse concrète aux défis climatiques et énergétiques.

Chaque projet d'aménagement intègre une **réflexion paysagère globale**, où nature et urbanisme se complètent. Le choix a été fait de faire **évoluer les pratiques** : moins de fleurissement ponctuel et artificiel, davantage de plantations durables (vivaces et essences adaptées aux évolutions climatiques), de nouveaux linéaires végétalisés le long des voies.

Cette approche permet de **concilier esthétique, sobriété en ressources et résilience** face aux épisodes climatiques de plus en plus marqués.



PRÉSENTATION DES MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL

Améliorer durablement le cadre de vie à Loos-en-Gohelle, c'est avant tout **créer du lien** entre les habitants, les élus et les agents, autour d'un **projet commun**.

Le **label Villes et Villages Fleuris** constitue ici un véritable levier : il **attire, motive** et **fédère**. Les agents **s'approprient** progressivement de **nouvelles pratiques**, plus respectueuses de l'environnement, qui font aujourd'hui partie intégrante de leur quotidien.

La **montée en compétences**, à travers la **formation** des équipes et des élus, est un point clé pour **accompagner ces évolutions**. La ville s'appuie également sur des **partenaires techniques** et **académiques** afin d'enrichir ses réflexions et faire évoluer ses pratiques d'aménagement.

Face aux enjeux environnementaux actuels, la municipalité place les **habitants** au cœur de la démarche. Il s'agit de les **accompagner** dans la **compréhension** des nouveaux modes de gestion, parfois différents des pratiques traditionnelles : un fleurissement plus naturel, une gestion différenciée des espaces, ou encore une évolution des paysages du quotidien, comme dans les cimetières ou les quartiers.

Le **dialogue** est essentiel : sur le terrain, dans les projets, et à travers les outils de communication de la ville. Cette **pédagogie** permet de donner du **sens** aux actions menées et de favoriser leur **appropriation** par tous.

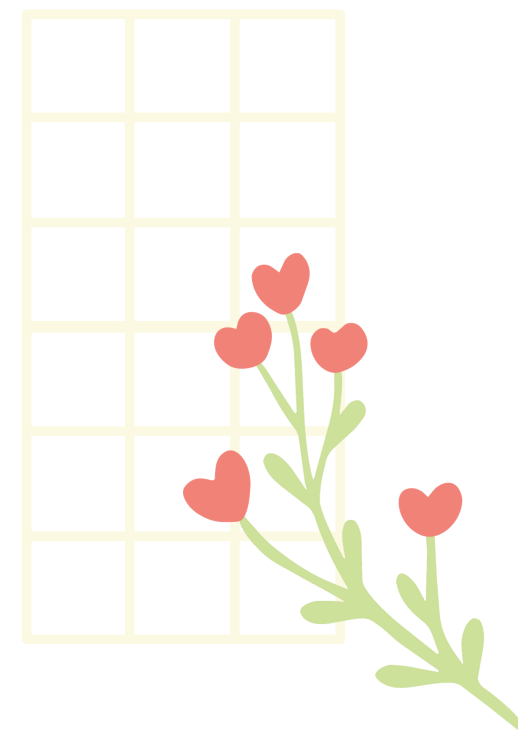


HISTORIQUE DE L'OBTENTION DES FLEURS

#1 : 2008

#2 : 2013

#3 : 2019



Cette reconnaissance progressive encourage la municipalité à renforcer sa politique de transition écologique et d'amélioration du cadre de vie, et la fierté des habitants.

Mise en œuvre DU PROJET municipal

stratégie municipale de transition



I. Contexte territorial

LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Conscients des urgences croissantes auxquelles est confrontée notre société, que ce soit dans les domaines écologiques, économiques et sociaux, ou sur le champ de la démocratie et de la citoyenneté, les élus souhaitent réorienter le modèle de développement actuel. Ainsi depuis plus de 25 ans, Loos-en-Gohelle s'est engagée, avec et pour les Loossois, dans la construction d'un territoire qui tente de répondre aux exigences du développement durable. Leur ambition principale : tirer les leçons du passé et prendre le meilleur du présent pour construire un monde durable et désirable pour tous. Ainsi le **3 juillet 2013**, le Conseil Municipal a définitivement validé la révision du **Plan Local d'Urbanisme** de la commune.

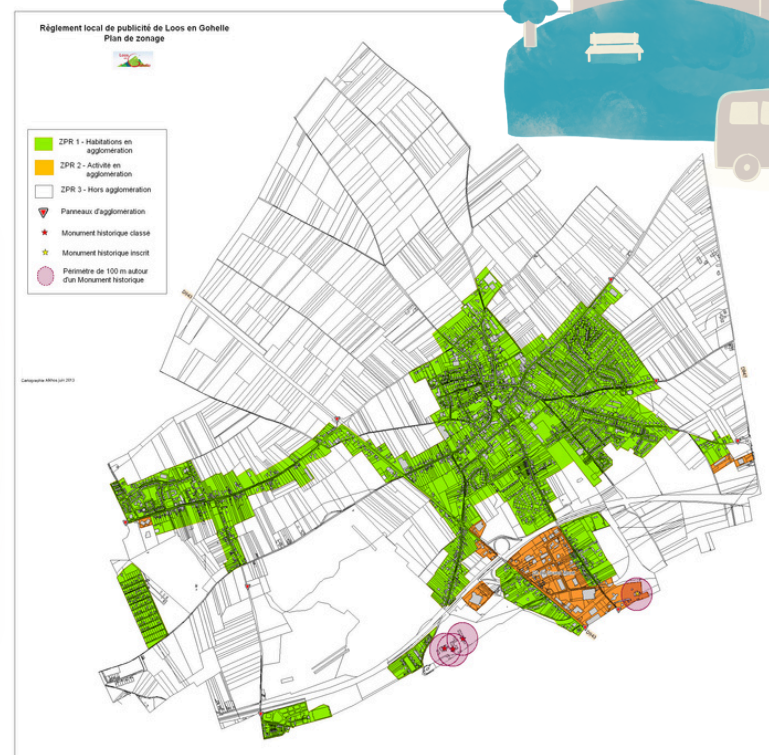
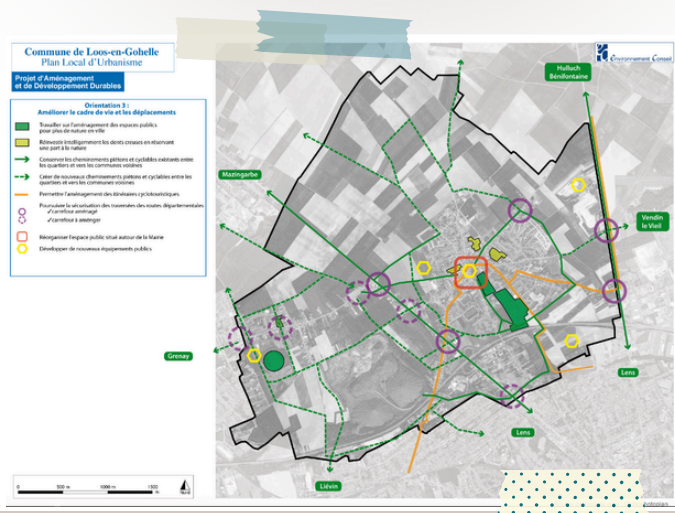


Figure 1 : Orientation 3 du PADD « Améliorer le cadre de vie et les déplacements »

PLU élaboré avec les habitants



À Loos-en-Gohelle, le PLU encourage l'intégration écologique des **constructions** et la prise en compte du **paysage**, qui constitue l'une des orientations majeures du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Conformément à l'**article R.111-21** du Code de l'urbanisme, un projet peut être refusé ou soumis à des prescriptions s'il porte atteinte au paysage, aux sites classés (UNESCO, monuments historiques) ou au caractère des lieux environnants.

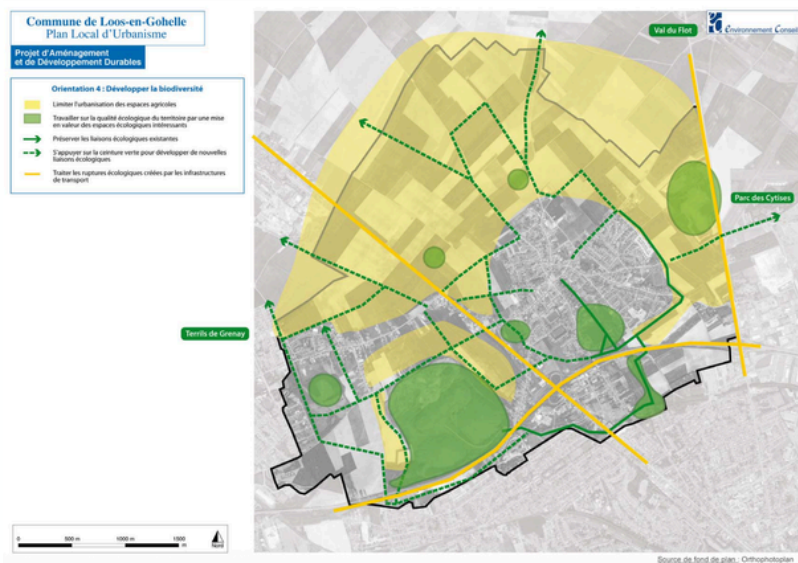


Figure 2 : Orientation 4 du PADD
« Développer la biodiversité »

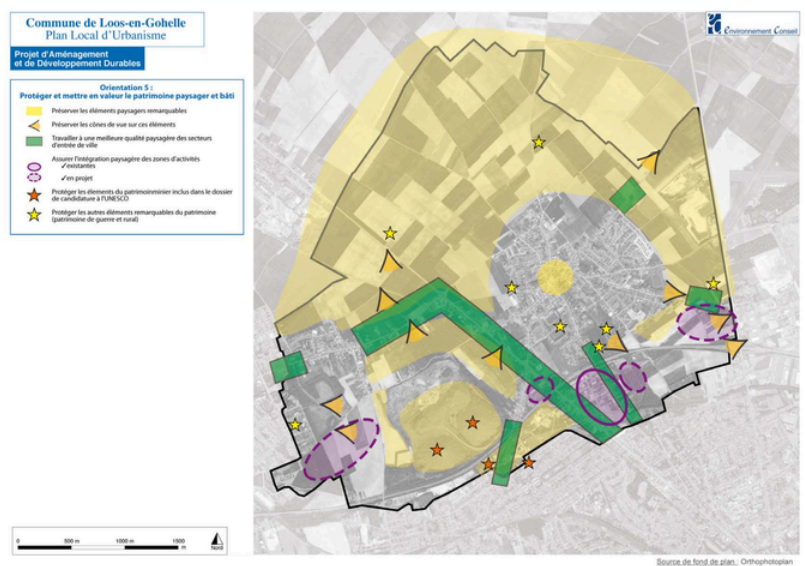


Figure 3 : Orientation 5 du PADD
« Protéger et mettre en valeur le patrimoine paysager et bâti »



CONCERTATION AVEC LES AUTRES GESTIONNAIRES DE L'ESPACE PUBLIC



Programme de rénovation des voiries (2025–2028)

Basé sur : diagnostic technique réalisé par un bureau spécialisé (GEOPTIS)

QUI : bureau d'étude, services techniques, acteurs de la voirie

QUOI : état des routes, trafic, sécurité

Projets d'aménagement intercommunaux

EuroVélo 5 (2024–2025)

QUI : Communauté d'agglomération Lens-Liévin, intercommunalité, ingénierie territoriale, gestionnaires de mobilité

Aménagement de logements et espaces extérieurs (2025-2026)

QUI : Maisons et Cités, Pas-de-Calais Habitat, SIA Habitat, ERBM

QUOI : réseaux, espaces publics des cités

Exemples : Cité Belgique et Bellevue, Salle Caullet

Concertation multi-niveaux avec les gestionnaires de l'espace public :

✓ **Concertation stratégique** : Boussole loossoise, politiques de transition

✓ **Concertation technique** : voirie (GEOPTIS), projets d'aménagement, EuroVélo / intercommunalité

✓ **Concertation opérationnelle** : budget participatif (taxe TFPB 2026), projets d'espaces verts et équipements

✓ **Concertation territoriale** : cabinet d'expertise, travail avec CAUE, associations, agriculteurs



Portée par l'équipe municipale, la **Boussole Loossoise** a pour ambition de **définir des orientations claires et collectives** pour l'action publique locale à horizon 2050. Cette nouvelle feuille de route prend en compte les **réalités locales**, les **aléas** susceptibles d'affecter le territoire, qu'ils soient **naturels**, **climatiques** ou **technologiques**, ainsi que les **tensions** qui pèsent désormais sur le quotidien, comme la hausse des prix de l'énergie ou les fragilités sociales. Elle s'appuie également sur les **atouts** et les **forces** du territoire pour construire un cap commun et résilient.

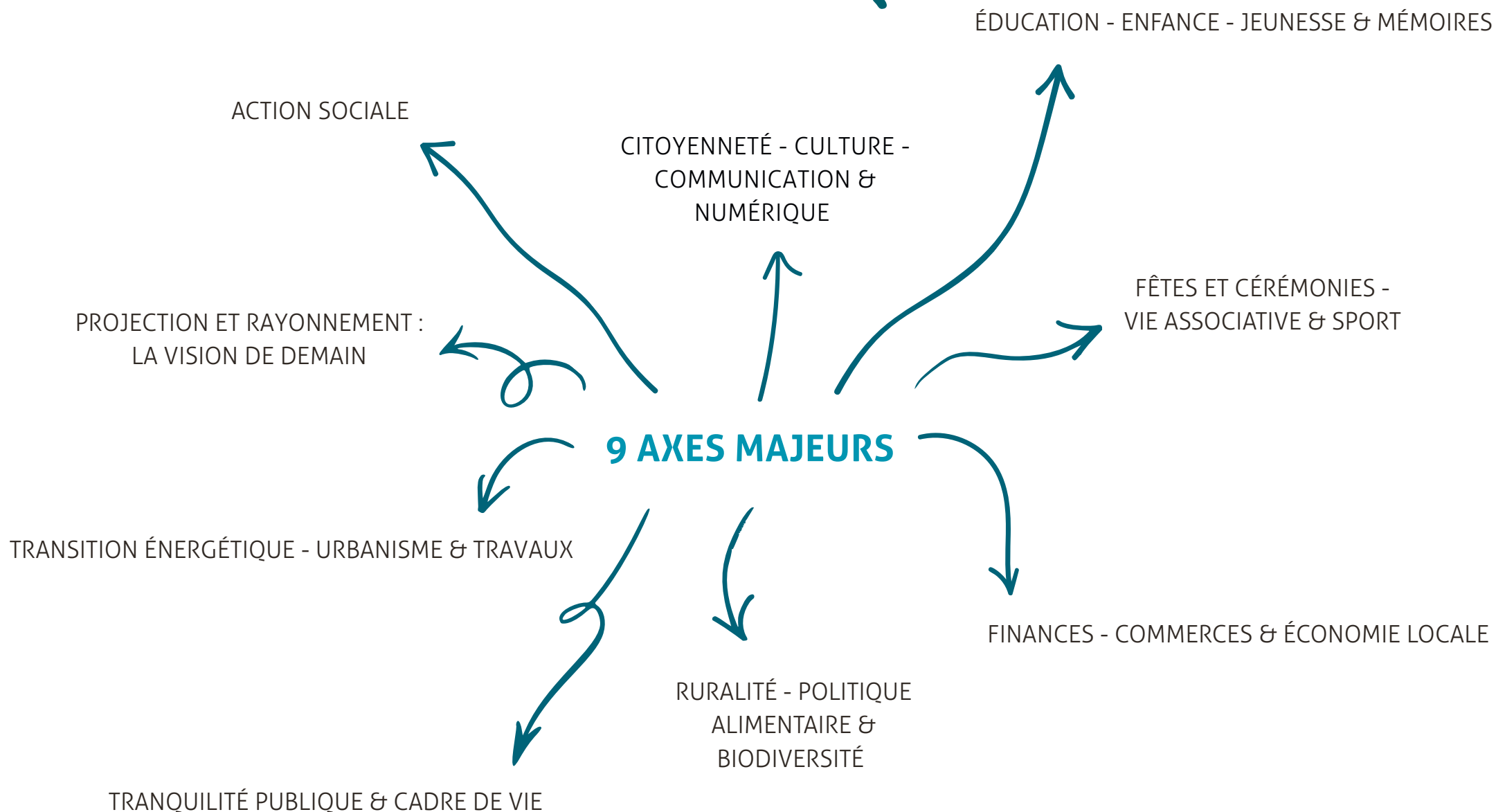
Cette réflexion ne se fait pas seule : la ville coopère, par exemple, avec l'Agence française de développement (AFD) à l'international également avec la commune de **Yaoundé VI**, au Cameroun, afin de partager des expériences autour de l'adaptation des territoires au dérèglement climatique.

La **Boussole** s'articule autour de **8 thématiques prioritaires** :

- Manger local, produire bio
- Agir pour une énergie durable et citoyenne
- Accompagner les changements numériques
- Préserver la nature et ses ressources
- Comprendre les risques et agir en cas de crise
- Être en bonne santé, dans sa tête et dans son corps
- Soutenir une économie locale et durable
- Cultiver le vivre-ensemble

II. Une stratégie d'aménagement durable

LA FORCE DU COLLECTIF, LA VISION DE DEMAIN





L'évolution des compositions florales à Loos-en-Gohelle s'inscrit dans une approche plus globale de **valorisation paysagère**. Celle-ci repose sur une **utilisation équilibrée** et adaptée de l'ensemble des strates végétales : arbres structurants, arbustes, vivaces, herbacées et plantes à massif. Cette diversité permet de **créer des espaces harmonieux, durables** et en **cohérence** avec les enjeux écologiques actuels. Le **fleurissement saisonnier** et **ponctuel** vient compléter ces aménagements en apportant couleur, attractivité et renouvellement au fil de l'année, contribuant ainsi pleinement à **l'embellissement du cadre de vie** et à **l'identité** de la commune.

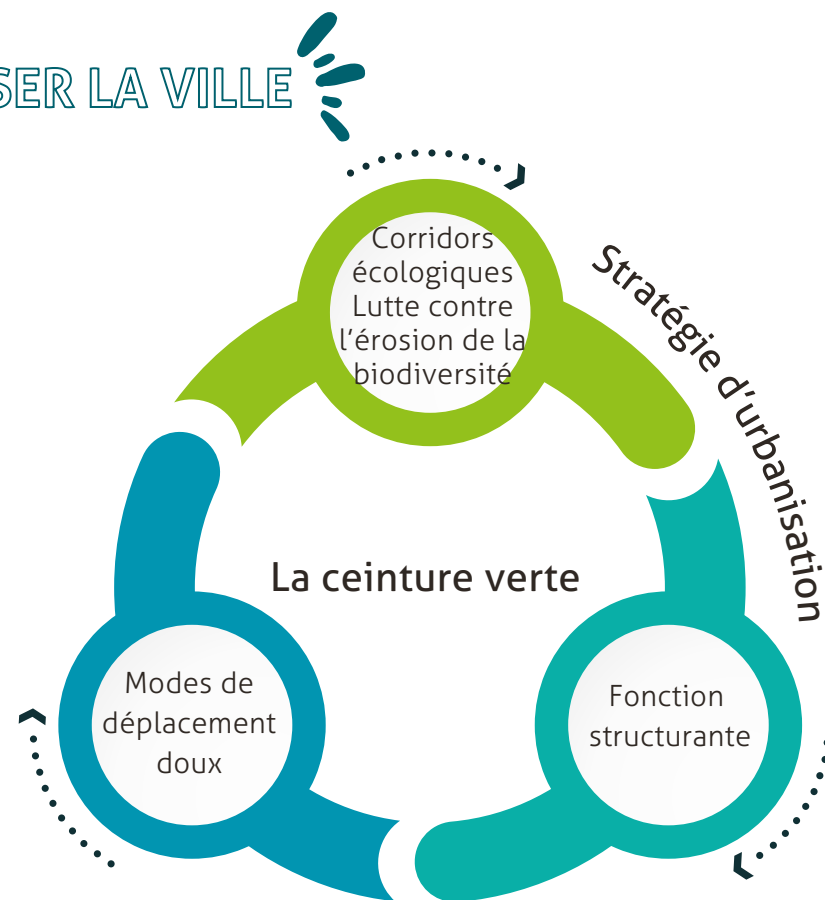
LA CEINTURE VERTE : RELIER LES ESPACES, REPENSER LA VILLE

QUOI : projet d'aménagement paysager et écologique qui entoure la commune

COMMENT :

- **Plantation** de haies, d'arbres et création de corridors écologiques,
- **Aménagement** de chemins doux (piétons, vélos),
- Protection et valorisation des **terres agricoles**,
- Création d'**espaces naturels accessibles** au public,
- **Implication des habitants** via des projets participatifs,
- **Gestion différenciée** (zéro pesticide, fauche tardive, etc).

QUI : les services municipaux (espaces verts, urbanisme), les habitants et associations locales, les agriculteurs du territoire, des partenaires institutionnels (communauté d'agglomération, région)



OBJECTIFS :

- **Environnementaux** : préserver la biodiversité, lutter contre l'érosion des sols, améliorer la qualité de l'air et limiter les îlots de chaleur.
- **Paysagers** : valoriser l'image de la commune et renforcer son attractivité.
- **Sociaux** : offrir des espaces de détente, de promenade et de lien social.
- **Agricoles** : maintenir une agriculture de proximité et favoriser les circuits courts.

À Loos-en-Gohelle, la transition écologique ne se limite pas au **fleurissement** : elle s'inscrit dans une **démarche globale** où l'énergie renouvelable participe pleinement à l'amélioration du cadre de vie.

Les initiatives **Solarcoop** et **Mine de Soleil** en sont des exemples emblématiques. Portées par une **dynamique citoyenne et locale**, elles permettent la production d'énergie solaire sur des sites déjà artificialisés (anciennes friches minières) évitant ainsi toute artificialisation supplémentaire des sols.



TEPOS (Territoire à Énergie Positive)

QUOI : 14^e Rencontres nationales TEPOS avec pour thème central l'adaptation au changement climatique, intégrant ateliers, visites de sites et tables rondes

QUAND : Septembre 2024

QUI : environ 600 à 650 participants venus de toute la France autour des enjeux de la transition énergétique territoriale.

OBJECTIFS :

- Renforcer la transition énergétique locale : sobriété, efficacité et renouvelables.
- Partager les bonnes pratiques entre territoires pionniers et émergents.
- Favoriser l'adaptation climatique des collectivités.
- Créer des réseaux d'acteurs territoriaux pour co-construire des trajectoires durables.



RÉNOVATION DU STADE SYNTHÉTIQUE ÉRIC SIKORA

QUAND : 2024

QUI : Loos-en-Gohelle, la Communauté d'Agglomération, le Département, la Région, la FFF, l'USSM Loos-en-Gohelle et les entreprises locales ayant réalisé les travaux (Pinson Paysage et NGE Énergie Solutions)

OBJECTIFS :

- **Modernisation des infrastructures** pour une meilleure **efficacité énergétique** (passe de 40 000 watts à 27 600 watts, **matériaux plus durables**, notamment un remplissage en liège à la place du pneu traditionnel),
- **Accessibilité accrue** grâce à des aménagements pour les spectateurs et les personnes à mobilité réduite, favorisant l'inclusion sociale,
- **Renforcement du lien social**: un stade modernisé devient un lieu de **rassemblement**, favorisant les activités intergénérationnelles en continue, le bien-être et le vivre-ensemble, des dimensions directement connectées aux objectifs du développement durable.



CRÉATION DE ZONE COUPE-FEU

La zone coupe-feu en espace naturel relève de la **gestion des risques** et de **l'aménagement** du territoire.

OBJECTIFS :

- Adapter l'organisation du territoire afin de protéger les habitants et les espaces naturels,
- Anticiper les possibles risques environnementaux (incendie).



LE COLLECTIF : "FIFTY-FIFTY"



QUOI : dispositif de partenariat entre la ville et les habitants, associations ou acteurs locaux, permettant de cofinancer et co-réaliser des projets d'intérêt collectif

→ Pour 2026, le dispositif s'applique à l'ensemble de la commune, au plus près des quartiers et des lieux de vie : écoles (Moreau, Basly), équipements sportifs (stade Cattiau), espaces associatifs (Make me Danse) ou encore chemins ruraux.

COMMENT :

1. projets émergeant des besoins du terrain
2. soutien financier, logistique et technique de la ville
3. mise en oeuvre par les habitants, associations ou partenaires (chantier participatif, implication directe)

OBJECTIFS :

- Favoriser **l'implication citoyenne** et le pouvoir d'agir des habitants,
- Améliorer concrètement et durablement le cadre de vie,
- **Renforcer le lien social** et les dynamiques locales,
- Soutenir des **aménagements utiles**, sobres et adaptés aux usages.

FOCUS SUR

BASLY

: THÉÂTRE DE PARTICIPATION MULTISCALEAIRE

QUOI : Le projet « Îlot de NATURE » naît d'une initiative citoyenne portée par des élèves de CM2, exprimant le besoin de végétaliser leur cour afin d'améliorer leur bien-être : plus d'ombre, de fraîcheur, de nature et d'espaces de détente.

QUI : la commune, les élèves, les enseignants, les parents, les services municipaux, les associations et les professionnels du paysage

Le projet est pensé en plusieurs phases :

1. Actions rapides (ombrage, premières plantations, retrait du macadam au pied des arbres)
2. Aménagements structurants (zones perméables, plantations d'arbres, gestion de l'eau)
3. Réflexion sur la gestion, l'entretien participatif et la sensibilisation (charte d'usage, communication, équipements adaptés).



École Basly
Les enfants
Les élèves de CM2
de la classe de Madame Goggin

MAIRIE LOOS EN GHELLE
01 602 2022
N°1

Monique le Jaine,

Actuellement, notre cour est entièrement bitumée et nous aimerions
l'embellir en y mettant de la végétation, de la couleur, de la gaieté.
Depuis quelques années, nous aurons besoin d'ombre quand il commence à faire chaud.
Pour commencer, nous allons fabriquer des jardins
verticaux dans la cour, avec des palettes recyclées et la
participation de l'association des habitants. Les habitants
avec elle en feront solliciter aux R. H. de l'agriculture, l'État.
Pour installer nos jardins verticaux dans la cour, nous aurons
besoin d'aide pour les planter dans le macadam.

Nous aurons aussi réfléchi comment obtenir de l'ombre
pour les prochains étés.

Un coin de pelouse avec un arbre au milieu et des fleurs
autour comme dans la cour des petites années qu'un autre
genre derrière le but actuel du côté de la rue Feyer.
La cour pourrait avoir des parterres en : moquette, herbe et moquette.
Nous leur demandons, nous nous engageons à planter.

COMMENT :

- Plantation d'un arbre et création de zones d'ombre (naturelles et artificielles),
- Désimpérméabilisation partielle de la cour (retour du sol vivant, gestion des eaux pluviales à la parcelle),
- Installation de potagers, massifs végétalisés et supports pour plantes grimpantes,
- Création d'espaces de détente et d'apprentissage en lien avec la nature.

OBJECTIFS :

- Améliorer le cadre de vie scolaire (confort thermique, bien-être, usages diversifiés),
- Lutter contre les îlots de chaleur (ombrage, désimpérméabilisation),
- Favoriser la biodiversité (plantations diversifiées, maintien des habitats existants),
- Réintroduire la nature dans les espaces éducatifs avec une dimension pédagogique forte.





animation **et PROMOTION DE La DÉMARCHE**

MOBILISATION DU TERRITOIRE

UN PEU DE SOCIOLOGIE...

L'étude sociologique approfondie du quartier Ouest de Loos-en-Gohelle ("*On bouge au quartier Ouest*") vise avant tout à aller à la **rencontre** des habitants, **comprendre** leurs pratiques, leurs attentes et leurs perceptions du cadre de vie.

À Loos-en-Gohelle, la dimension sociologique est pleinement intégrée dans les politiques publiques : il ne s'agit pas seulement d'aménager un territoire, mais de **co-construire les projets** avec celles et ceux qui y vivent.

L'étude permet ainsi de **donner la parole** aux habitants, de susciter leur implication et de faire émerger des dynamiques collectives. En recueillant ces retours de terrain, la commune adapte ses actions pour qu'elles soient en phase avec les réalités sociales du quartier, renforçant ainsi l'adhésion et la participation citoyenne.



« Il faut prendre les gens là où ils sont et de là où ils en sont, c'est-à-dire partir des habitants eux-mêmes, de leurs problèmes et d'enjeux de la vie quotidienne » (Extrait du Référentiel Loossois de l'implication citoyenne)

I. Sensibiliser et encourager les initiatives citoyennes

OPÉRATION « MATINÉE PROPRETÉ »

QUOI : matinées de **nettoyage participatif** au cours de l'année (dans le cadre des opérations Hauts-de-France Propres et World Cleanup Day)

COMMENT :

Accueil des participants, distribution du matériel : sacs, gants, parfois pinces de ramassage, organisation en équipes pour couvrir différents quartiers ou espaces naturels, ramassage et tri des déchets dans les rues, parcs, chemins ou friches, moment convivial de clôture (bilan et échanges)

QUI : habitants, associations locales, élus et services municipaux

OBJECTIFS :

- Améliorer la propreté de l'espace public, naturel et agricole,
- Sensibiliser aux incivilités et à la gestion des déchets,
- Encourager la participation citoyenne et la co-responsabilité des habitants,
- Renforcer le lien social entre habitants et collectivités.



La "**Matinée Propreté**" constitue un **outil pédagogique et participatif** permettant d'associer les citoyens à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie communal.

OPÉRATION "MAISONS FLEURIES"

OBJECTIFS :

- Encourager les habitants à **valoriser** leurs habitations et contribuer à **l'embellissement** et au **verdissement** du cadre de vie,
- Promouvoir des **pratiques écologiques** et respectueuses de la biodiversité.



QUAND : depuis 1975

Éditions récentes

2023 : consolidation de l'action participative, plus de 120 participants, avec un accent sur le jardinage écologique et la biodiversité.

2024 : édition actuelle, renforcement des critères environnementaux :

- nichoirs et habitats variés, abreuvoirs,
- jardins sans produits chimiques,
- récupération de l'eau de pluie et mare,
- plantes indigènes et paillage naturel.

2025 : objectif de poursuivre la dynamique et d'élargir la participation, avec un focus sur la sensibilisation à la biodiversité et aux pratiques durables.

Cérémonie 2025





La récente édition confirme le rôle des **Ch'ti TAIDx** comme **outil de démocratie participative** et comme **moyen** de diffuser les expériences locales de transition.

QUOI : événements organisés par la ville de Loos-en-Gohelle pour valoriser l'engagement des habitants et raconter les initiatives locales qui participent à la transition écologique, sociale et démocratique du territoire

COMMENT (inspiré du format des conférences TEDx) : donne la parole non pas à des experts mais à des habitants, associations ou acteurs locaux qui présentent leurs projets et leur expérience

POURQUOI : mettre en récit les transformations du territoire et à encourager l'engagement citoyen.

2023 — Première édition : rendre visibles les initiatives citoyennes, créer une dynamique collective autour de l'innovation locale, encourager les habitants à s'impliquer dans la vie du territoire.

2024 (en lien avec *Faites-in-Loos*) :

transmettre des expériences locales,

- construire collectivement des projets municipaux,
- mobiliser les citoyens dans la transition écologique.



2025 (thématique : "L'implication habitante par l'approche narrative")

- montrer comment les habitants participent activement à la transformation de la ville,
- partager les expériences et les initiatives locales,
- renforcer la participation citoyenne dans les politiques publiques (dispositif "Fifty-Fifty").

GOHELLIADES : ENTRE TRADITIONS ET TRANSITIONS



QUAND : Depuis 1984

QUOI : événement culturel structurant qui valorise à la fois le patrimoine local, la création artistique et la participation des habitants

OBJECTIFS : favoriser l'**animation** du territoire, l'**implication** des habitants, la **valorisation** du paysage et de la biodiversité à travers des expositions, ateliers et parcours artistiques souvent liés à la nature

2023 (Vertiges de labour) : format plus classique du festival local, avec animations, fête populaire et présence de la ducasse (manèges, stands)

2024 (édition des 40 ans) : en lien avec les éléments (air, eau, feu, terre... et charbon), l'héritage minier et les enjeux climatiques actuels + création d'un chant "*Ici on ose*"

2025 : mise à l'honneur des espèces vivantes, notamment les oiseaux, avec des animations familiales et artistiques autour de la biodiversité

Les **Gohelliaades** apparaissent comme un **outil central de mobilisation** et de **mise en valeur du territoire** (dynamique, créative et engagée dans la transition écologique)

II. Encourager les mobilités durables et les initiatives citoyennes

MOBILITÉS



QUOI : participation à la campagne nationale **Mai à vélo**

QUAND : depuis 2021 et réalise en 2026 sa 6^e édition

POURQUOI :

- **Encourager** l'usage du vélo au quotidien (déplacements domicile-travail, loisirs),
- **Sensibiliser** aux mobilités actives et décarbonées,
- **Promouvoir** les aménagements cyclables et les initiatives locales,
- Favoriser la **convivialité** et **l'appropriation de l'espace public** par les habitants.

QUI :

- Association ADAV – Droit au Vélo,
- Structures de réparation ou réemploi (Garage solidaire, Mines et Rustines),
- Acteurs de la mobilité et de la prévention,
- Associations locales et services municipaux,
- Habitants et scolaires.

PROGRAMME :

- Challenge géovélo,
- Ateliers de réparation,
- Balade à vélo commentée par le CPIE Chaines des Terrils,
- Activité de prévention (UFOLEP, ADAV),
- Vélo Smoothie par le Club Prévention.

QUOI : expérience de test du **Karbike**, dans le cadre de l'*Extrême Défi* (une expérimentation nationale coordonnée par l'ADEME et la Fabrique des mobilités)

QUAND : du 4 novembre 2024 jusqu'au 30 juin 2025

COMMENT :

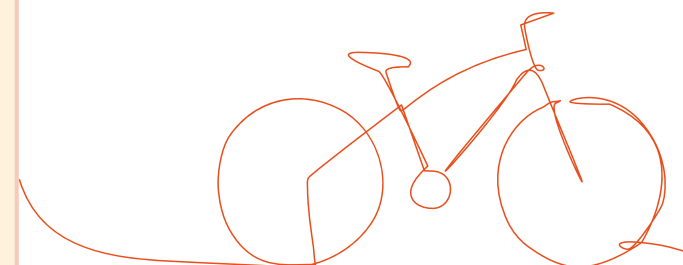
Le **Karbike** est un véhicule innovant intermédiaire entre un vélo et une voiture :

- Vélo cargo à assistance électrique pouvant transporter deux personnes (enfants ou charges),
- Autorisé sur pistes cyclables et voies vertes, avec une autonomie d'environ 75 km,
- Véhicule plus compact et léger qu'une voiture traditionnelle.

Ce type de véhicule combine **mobilité active** et **assistance électrique** afin de proposer une solution de déplacement plus propre, efficace et adaptée à la ville.

Ce projet s'inscrit dans une **stratégie de mobilité durable** plus large pour la commune, complémentaire à :

- l'aide à l'achat de vélos,
- les aménagements cyclables,
- les événements autour du vélo (comme *Mai à Vélo*).



III. Informer et communiquer sur les actions de la commune

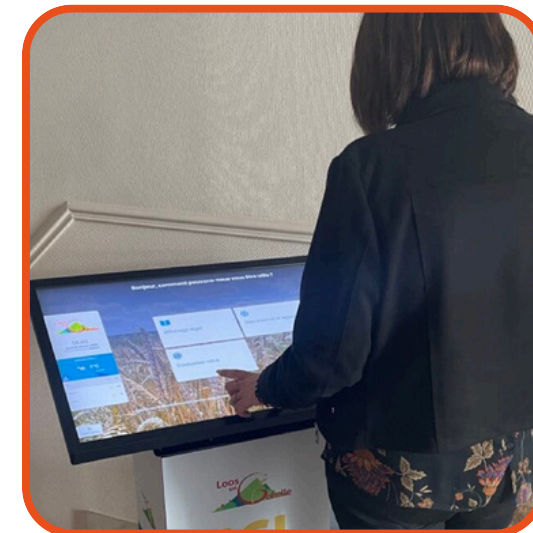


UNE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE IMPORTANTE

Plus largement, la **presse écrite, audiovisuelle et télévisée** relaie régulièrement les initiatives de la commune : plus de 1 000 articles, reportages, études et vidéos ont été consacrés à Loos-en-Gohelle.

BORNES D’AFFICHAGE NUMÉRIQUE

Des bornes tactiles ont été installées aux entrées de la mairie, du CCAS et de la médiathèque, permettant un **accès sécurisé et intuitif** à plusieurs sites Internet (Caisse d’allocations familiales, Pôle Emploi, impôts, sécurité sociale, My PeriSchool, loos-en-gohelle.fr...) et à **l’affichage légal dématérialisé** (documents d’urbanisme, état civil, comptes-rendus des conseils municipaux...). Ce service complète l’accueil traditionnel, sans le remplacer, et contribue à **limiter l’impact environnemental** grâce à la réduction de consommation de papier et aux **écrans LED basse consommation**.



COMMUNICATION VERS LA POPULATION

RÉSEAUX SOCIAUX

La ville est présente sur **Facebook, Instagram, YouTube, TikTok** et **LinkedIn**, et rassemble au total plus de

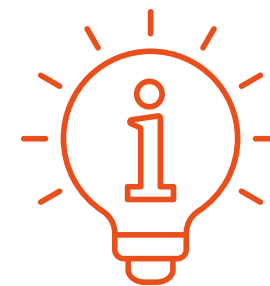
FLASH INFOS



Le dispositif Flash Infos permet de diffuser des **informations ciblées** par quartier et sert également à inviter les habitants à des réunions publiques.



COMMUNICATION VERS LA POPULATION



AFFICHAGE NUMÉRIQUE

L'installation de **deux panneaux numériques**, à des endroits stratégiques de la commune (l'un en centre-ville et le second rue Supervielle, grand axe du quartier ouest) permet **d'informer** la population sur les différentes manifestations de la ville et des associations.

Grâce aux technologies de ce type de panneaux, la **consommation énergétique** est très faible.

Le service communication alimente les informations de ces deux panneaux.



AFFICHAGE TRADITIONNEL MUNICIPAL

32 panneaux d'information municipale sont répartis sur toute la ville et aux entrées des salles et écoles.

50 affiches sont distribuées chez les commerçants, selon les événements.

HÔTELS À INSECTES : UN SUPPORT DE SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ

Situés sur le rond-point des Jardins du Louvre-Lens, un emplacement particulièrement stratégique avec un passage estimé entre 10 000 et 15 000 véhicules par jour, deux **hôtels à insectes** ont été conçus et installés par les services techniques de la ville.

Ces installations remplissent plusieurs objectifs :

- **Valoriser l'engagement de la ville** de Loos-en-Gohelle en faveur de la biodiversité, en rendant visible cette démarche auprès du grand public,
- **Servir de support de communication ponctuelle** pour mettre en avant les grands événements de la ville (Festival des Gohelliades, projets culturels, etc.),
- **Proposer un mobilier urbain utile à la biodiversité**, favorisant l'accueil d'insectes auxiliaires,
- **Contribuer au développement de la nature en ville** en multipliant les habitats pour la faune,
- **Offrir un support pédagogique permettant de sensibiliser** habitants et visiteurs à la protection des insectes,
- **Participer à l'amélioration du cadre de vie**, en intégrant des aménagements écologiques et esthétiques dans l'espace public.



FOCUS SUR LES ENTRÉES DE VILLE

- **Interpellent et ancrent** l'entrée de Loos-en-Gohelle avec son label «**3 fleurs**»,
- Permettent **d'identifier** Loos-en-Gohelle comme une commune en faveur de la **biodiversité**, de la production **bio**, tout en ayant un **héritage minier** (Bassin minier au Patrimoine Mondial de l'UNESCO).



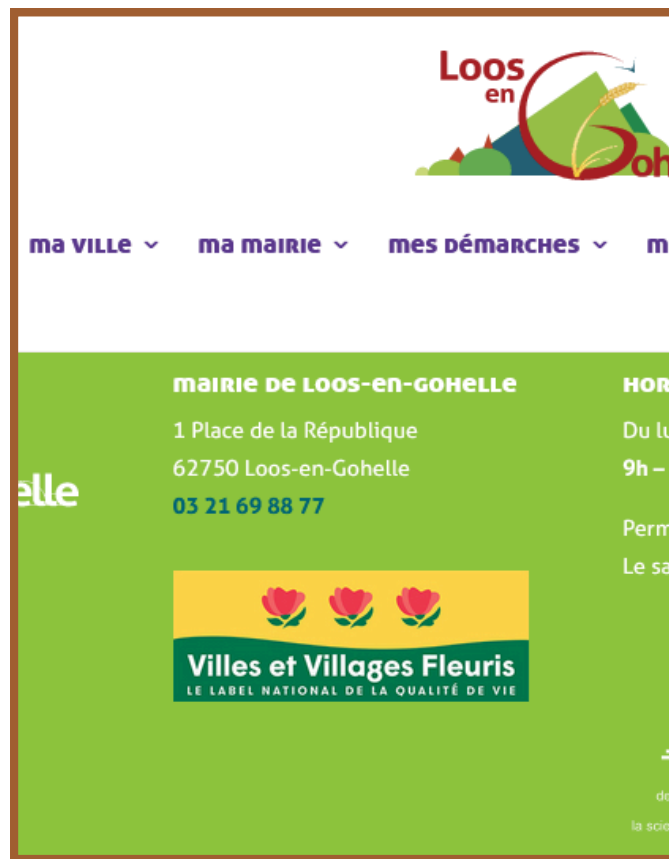
COMMUNICATION VERS LA POPULATION ET PROMOTION DU LABEL

FOCUS SUR LES SITES INTERNET

Entièrement reconstruit en 2022, le **site internet** de la ville permet de suivre l'actualité municipale au quotidien.

→ <https://loos-en-gohelle.fr>

→ <https://villepilote.loos-en-gohelle.fr>



Echos Loossois Spécial Été 2026



FOCUS SUR L'ÉCHOS LOOSSOIS

Ce journal d'information trimestriel informe les habitants sur l'actualité de la commune et ses projets. Il s'organise autour de plusieurs rubriques telles que : *À la une, Actualités, Jeunesse, Famille et solidarités, Culture et patrimoine, Environnement et cadre de vie*, entre autres.

L'**Échos Loossois** se décline également en format vidéo, offrant une nouvelle manière aux habitants de suivre la vie de leur commune. L'ensemble des vidéos est disponible sur la chaîne YouTube de la ville.

VOEUX DU MAIRE

La cérémonie des **vœux du maire** est le lieu d'expression artistique éphémère des services techniques de la ville.

Chaque année une thématique est validée par le Maire et les services techniques mettent en scène un **décor végétal** pour cet événement. Lors de cette cérémonie, il s'agit d'une vraie **reconnaissance du savoir-faire** des services techniques de la ville, avec un décor reconnu de tous.



IV. Actions vers les touristes

MUSÉE DE GUERRE

Le musée **Alexandre Villedieu** rassemble une collection d'objets liés à la Première guerre mondiale trouvés pour la plupart dans la commune.

Animé par l'association « Loos sur les traces de la Grande Guerre » et rénové par la ville en 2018, ce musée rend compte de la vie quotidienne des soldats dans les tranchées et de celle des habitants en zone occupée.

Cette association organise des randonnées guidées pour découvrir les champs de bataille aux alentours.

“Visiteur, souviens-toi que derrière chaque objet, il y avait un homme”.



La ville de Loos-en-Gohelle est mobilisée pour rendre plaisant le **cadre de vie** pour les habitants mais aussi pour **l'accueil des touristes**.

QUOI : tourisme de mémoire et de reconversion, tourisme vert

QUI : majoritairement un public **local** et **régional** (de proximité), complété par un tourisme **national** et **international** lié au patrimoine minier (inscription UNESCO), aux cimetières militaires (notamment britannique et anglais) et au développement durable (DDTour)

POURQUOI : tourisme reconnu (Site 11/19, cimetières reconnus par le patrimoine mondiale de l'UNESCO, Mémorial canadien Hill 70)

Loos British Cemetery Extension



LES CIMETIÈRES MILITAIRES

Les cimetières militaires sont certes des **lieux de mémoire**, mais ils constituent aussi de **véritables points d'attractivité touristique**.



➤ **Le St. Patrick's Cemetery**, plus ancien, contient environ 250 tombes, principalement de soldats britanniques tombés dès 1915, ce qui en fait un lieu particulièrement chargé d'histoire au début du conflit.

➤ **Le Dud Corner Cemetery** (classé au patrimoine mondial de l'UNESCO), également britannique, regroupe environ 1 800 soldats et est associé à un mémorial honorant plus de 20 000 disparus de la bataille de Loos.

➤ **Le Loos British Cemetery**, créé en 1917 par le corps canadien, rassemble aujourd'hui plus de 2 750 tombes de soldats du Commonwealth (britanniques et canadiens notamment), dont une grande partie non identifiée. À proximité directe, le Mémorial de la Côte 70 rend hommage aux soldats canadiens, avec notamment 1 877 feuilles d'érable gravées, chacune représentant un soldat tombé lors de la bataille.

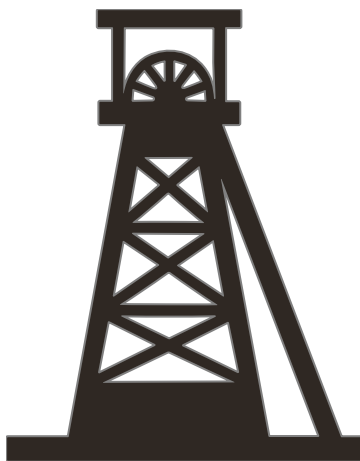
ANECDOTE : La Princesse Anne s'est rendue en 2024, lors de l'inauguration de l'extension du cimetière britannique. Cette extension peut accueillir jusqu'à 1 200 nouvelles sépultures, confirmant l'importance internationale du site. Sa visite, très encadrée, a réuni habitants, élus et représentants officiels, renforçant le lien entre la population locale et cette mémoire partagée. Celle-ci a renforcé la visibilité internationale de Loos-en-Gohelle et souligne l'importance de ces lieux dans la mémoire collective, bien au-delà du territoire local.

FOCUS SUR LE BASSIN MINIER

Le **30 juin 2012**, l'UNESCO a inscrit le **bassin minier** du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial. Ce territoire reçoit enfin une reconnaissance universelle exceptionnelle de ses paysages façonnés par trois siècles d'exploitation du charbon (du XVIIIe au XXe siècle). Il se distingue par la richesse de ses éléments emblématiques : terrils, chevalets, cités minières, équipements collectifs et bâtiments historiques.

Ce patrimoine est devenu un véritable levier touristique : il invite à la promenade, à la découverte et à la rencontre. La **CPIE** (agrégée « *Association éducative complémentaire de l'enseignement public* » et « *Association de jeunesse et d'éducation populaire* ») participe pleinement à cette dynamique en proposant des parcours et des visites.

Les actions mises en place contribuent aussi à rendre le territoire plus accueillant, en soignant les paysages et le cadre de vie. L'objectif est simple : offrir aux habitants comme aux touristes un environnement à la fois beau, vivant et porteur de sens.



TERRILS DU 11/19

point d'accès

	UN SITE FRAGILE sensible à l'érosion, habité d'une faune et d'une flore spécifique	
	UN SITE DANGEREUX sujet à instabilité (ravinement, éboulis de terrain, chute de pierres...)	
	UN SITE VIVANT où s'expriment de multiples usages devant cohabiter dans un milieu naturel	
	UN SITE MAGIQUE monument emblématique, plus hauts terrils d'Europe, témoins de l'histoire	

POUR TOUTES CES RAISONS, MERCI DE RESPECTER LES PRATIQUES AUTORISÉES SUR LES SENTIERS BALISÉS

LES PRATIQUES DU SITE

	Point accueil	
	Passerelle	
	Office du tourisme Lens-Liévin	
	Sentiers principaux (tous publics)	
	Sentiers secondaires (piéton/VTT)	
	Montée au sommet des terrils Jumeaux	
	Cône 74a : ACCÈS PIÉTON belvédère et sommet	
	Cône 74 : ACCÈS PIÉTON TOLÉRÉ (officiel - niveau sportif)	
	Skip : ACCÈS INTERDIT à tous publics	

Les **DDTour** ont été créés en **2014** par le **CERDD**. À Loos-en-Gohelle, ce dispositif constitue de véritables **voyages apprenants** autour des enjeux du développement durable et de la transition écologique. Ce **tourisme institutionnel** permet à des collectivités, élus, étudiants, techniciens ou acteurs publics de découvrir concrètement les actions menées par la commune en matière de biodiversité, participation citoyenne, rénovation durable ou gestion des espaces publics. À travers ces visites, la ville partage son **expérience**, **valorise ses initiatives**, affiche aussi ses erreurs ayant permis à d'autres nouvelles choses et **renforce son rayonnement** comme territoire pilote de la transition.



« Les démarches de démocratie participative et de biodiversité me tiennent particulièrement à cœur et j'aime les évoquer. L'humain est toujours à 100 % au cœur du développement durable et les visites sont à ce titre toujours riches d'enseignement et de questionnements. Les critiques et questions de nos visiteurs experts nous apportent chaque fois un nouvel éclairage et de nouvelles perspectives. Quand je m'adresse aux élus, je leur conseille de se projeter à 20 ans car la nature, elle, ne fonctionne pas par mandat ! » Valérie Caron, guide du DDTour



Qui sommes-nous ? S'informer S'inspirer Agir Nos thématiques

Accueil / DDTour - des visites de terrain sur l'énergie et le climat en Hauts-de-France / DDTour #6 | Loos-en-Gohelle : la pionnière...

DDTour #6 | Loos-en-Gohelle : la pionnière

Article DDTour Mise à jour le 16 septembre 2025 Création le 21 février 2025

Loos-en-Gohelle a subi de plein fouet les conséquences de l'arrêt de l'exploitation charbonnière en 1986. En prenant appui sur son histoire, la commune a su mobiliser ses habitant-es pour s'inventer un nouvel avenir et devenir **une ville pilote du développement durable** !
#approche transversale du DD #rev3 #participation citoyenne #énergies renouvelables



GESTION DU **Patrimoine végétal**

Quelques CHIFFRES



12,7 km², soit 1 270 ha
de SUPERFICIE
dont 70 % est agricole

1 529 arbres en zone urbaine déclinés
sous 65 espèces,
dont plusieurs variétés de fruitier

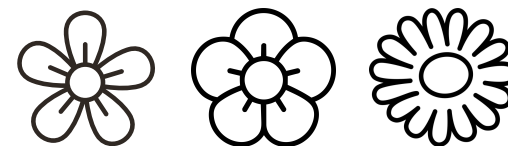


2 660 m² de
prairie fleurie

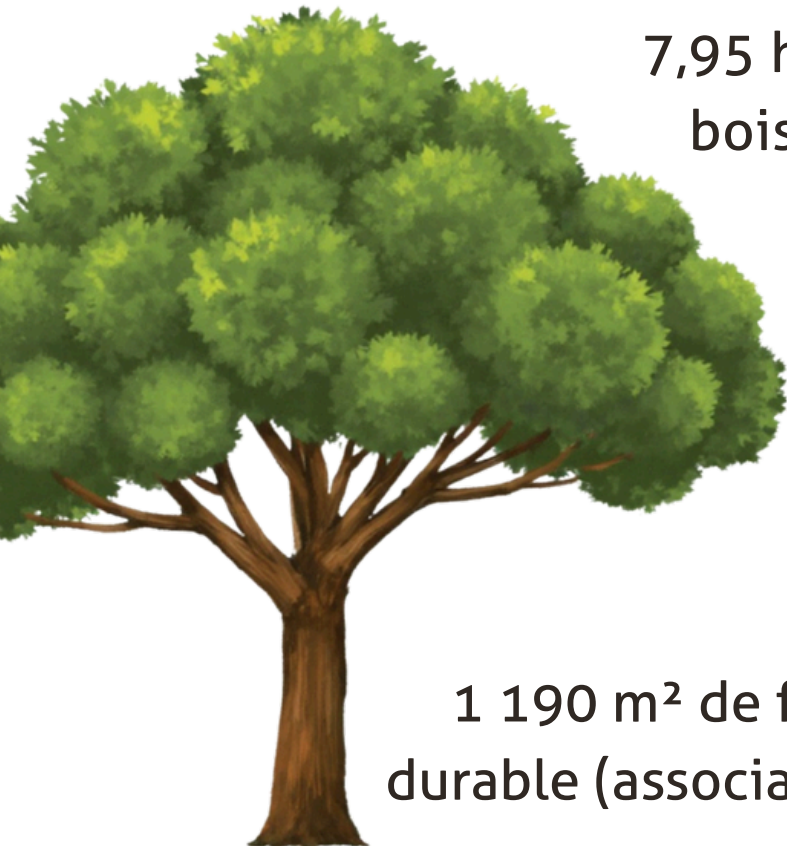
7,95 ha d'espaces
boisés classés



7 390 fleurs et 166 variétés



55 ha de surface d'espaces verts urbains
dont 15 ha en fauchage tardif (gestion différenciée)



1 190 m² de fleurissement
durable (association de vivaces)

I. Arbres et trame arborée : une ville qui recrée un réseau écologique continu

Loos-en-Gohelle développe une **trame arborée** pensée comme un réseau écologique et non comme des plantations isolées.

Renforcement de la **ceinture verte** comme corridor écologique actif

→ structuration d'un corridor écologique majeur servant de support à la restauration de la biodiversité et à l'implication citoyenne (animations, visites, observation participative)

Création de la **ceinture verte "gourmande"**

→ plantation d'arbres, d'arbustes fruitiers et un semis de flore mellifère plantés par les scolaires, les habitants et les associations avec un encadrement par des professionnels de l'éducation à l'environnement

Plantation de haies (2,5 km) avec agriculteurs

→ développement de haies bocagères multifonctionnelles contribuant à la lutte contre l'érosion des sols, à l'infiltration de l'eau et à la création d'habitats pour la biodiversité





Rails d'anciennes
berlines de mine

Création de bosquets, zones humides et nouveaux espaces naturels

- création de micro-milieus complémentaires (bosquets, zones humides) au sein des espaces publics et en lien avec les friches en reconversion
- multiplication des habitats (zones refuges, lieux de reproduction, ressources alimentaires) et accueil d'une biodiversité plus variée (avifaune, amphibiens, insectes).

Développement d'un verger conservatoire au sein de la trame arborée

- plantation et sauvegarde de variétés locales
- transmission du patrimoine végétal et des savoir-faire associés (greffe, taille, entretien)

Consolidation du rôle de corridor biologique (liaisons écologiques fonctionnelles)

- continuité écologique toujours renforcée entre terrils, Base 11/19 et espaces agricoles

Poursuite de la reconquête écologique des friches minières

- transformation des friches minières en espaces arborés et milieux naturels fonctionnels

OPÉRATION "PLANTONS LE DÉCOR"

QUOI : dispositif de **commandes groupées** (en lien avec la Communauté d'agglomération Lens-Liévin) permettant aux habitants, aux écoles, aux associations et aux collectivités d'acquérir des arbres, arbustes, fruitiers et semences d'origine locale, adaptés aux sols et au climat des Hauts-de-France

QUAND : chaque année, principalement à l'automne, avec une **mise à disposition d'un catalogue** et des commandes à effectuer en amont des périodes de plantation

OBJECTIFS :

- Renforcer la **biodiversité locale** et les **continuités écologiques**,
- Préserver les **paysages** et le **patrimoine végétal régional**,
- Favoriser l'utilisation d'essences locales plus résilientes,
- Impliquer les habitants comme **acteurs** de la transition écologique,
- Améliorer durablement le **cadre de vie**.



II. Arbustes et plantes grimpantes

La ville favorise une stratification végétale complète (arbres + arbustes + herbacées), essentielle pour la biodiversité.



Plantation de haies diversifiées

→ habitats pour oiseaux, insectes, petits mammifères

Implication des habitants (façades, jardins privés)

→ développement de végétalisation spontanée (grimpantes notamment) et diversifiée au service de la biodiversité

Développement et animation des jardins partagés intégrés à la trame verte

→ renforcement des plantations d'arbustes (fruitiers notamment) et végétation nourricière

Montée en puissance des plantations fruitières (vergers, ceinture verte)

→ structuration d'une végétation productive et locale

Approche participative du végétal (habitants acteurs)

→ implication directe dans la plantation et l'entretien de la biodiversité

III. Fleurissement durable : une approche écologique

Loos-en-Gohelle s'éloigne du fleurissement "classique" pour aller vers un fleurissement écologique, sobre et vivant.

FOCUS SUR LES PRAIRIES FLEURIES

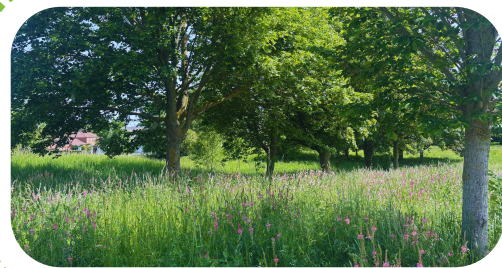


Environ 15 000 à 20 000 m² de **prairies fleuries** ont été créées et gérées sur la commune, répartis sur une quinzaine de sites : entrées de ville, abords d'équipements publics, espaces résidentiels et zones de transition avec les milieux naturels (gestion en fauchage, ramassage, exportation).

2 660 m² d'**îlots fleuris** sont semées à partir de mélanges de graines mellifères et adaptées aux sols locaux, favorisant une floraison étalée du printemps à l'automne. La gestion repose sur des pratiques extensives :

- absence totale de produits phytosanitaires,
- fauche tardive (1 à 2 passages par an) permettant le cycle complet des plantes et des insectes,
- export des produits de fauche pour appauvrir les sols et favoriser la diversité floristique.

Ces aménagements permettent d'accueillir une **biodiversité** riche, notamment des insectes pollinisateurs (abeilles, papillons), et participent à la **résilience écologique** du territoire. Enfin, cette démarche s'inscrit dans une logique de **gestion durable** : réduction significative des coûts d'entretien (moins de tonte), baisse des consommations de carburant, diminution des déchets verts, contribution à la lutte contre les îlots de chaleur.



Intégration du végétal dans une stratégie globale de résilience écologique

Le végétal est mobilisé comme un outil multifonctionnel, au croisement de plusieurs enjeux :

- **Gestion de l'eau** : recharge des sols et régulation des cycles hydriques.
- **Adaptation au changement climatique et énergie** : lutte contre les îlots de chaleur urbains, améliore le confort thermique
- **Urbanisme et cadre de vie** : intégration dès la conception des projets d'aménagement (espaces publics, quartiers, équipements), avec une logique de continuités écologique
- **Agriculture et alimentation** : entretien en lien avec les pratiques agricoles locales en favorisant des approches respectueuses de l'environnement (haies, bandes fleuries, sols vivants)
- **Biodiversité et trame écologique** : mise en place d'une trame verte fonctionnelle, permettant la circulation des espèces et le maintien des écosystèmes.



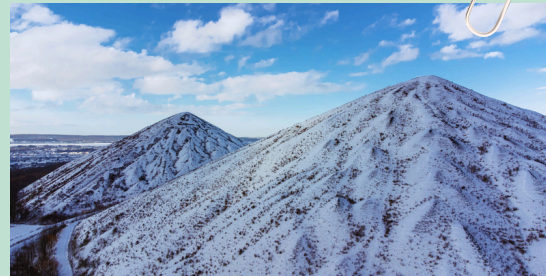
Dispositifs participatifs d'observation de la biodiversité

→ habitants "sentinelles du vivant", c'est-à-dire co-acteurs de la gestion écologique :

- **Comptages participatifs** d'insectes pollinisateurs (abeilles, papillons) dans les prairies fleuries et jardins,
- Suivis de la flore spontanée permettant d'observer **l'évolution** des espèces végétales sur les espaces en gestion différenciée,
- **Participation** à des **programmes nationaux** de sciences participatives (type observatoires de la biodiversité),
- **Mobilisation** d'habitants volontaires, d'écoles et d'associations locales.

UN PARCOURS VÉGÉTAL QUI ÉVOLUE AU FIL DES SAISONS...

La trame végétale saisonnière de la commune offre une véritable parenthèse de nature, à deux pas des commerces, des habitations et en bordure de terrils. Elle se transforme au rythme des **saisons**, dévoilant tour à tour des massifs printaniers lumineux et des feuillages d'automne aux teintes chaudes.



... MAIS TOUJOURS AUTOUR DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE



Pépinière
de l'Haendries

Les Jardins
du LOUVRE-LENS

Pépinières
CRÉTÉ

VÉGÉTAL
local

cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BAILLEUL

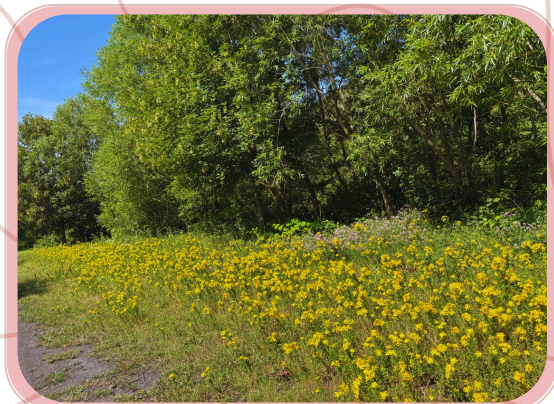
espaces
naturels
régionaux
Région
Hauts-de-France



GESTION environnementale ET CADRE DE VIE

I. Gestion pour la biodiversité

SENSIBILISATION



ÉCOPATURAGE

QUOI : L'**éco-pâturage** permet de **préserver l'équilibre naturel** en évitant la fermeture des milieux. Sans entretien, certaines plantes dominantes pourraient prendre le dessus et réduire la diversité biologique. Grâce à la **présence des animaux**, la végétation reste **variée** et les habitats naturels sont **maintenus**.

QUAND :

2021 : Introduction d'un troupeau de 35 chèvres pour entretenir naturellement la végétation des deux cônes des terrils du 11/19

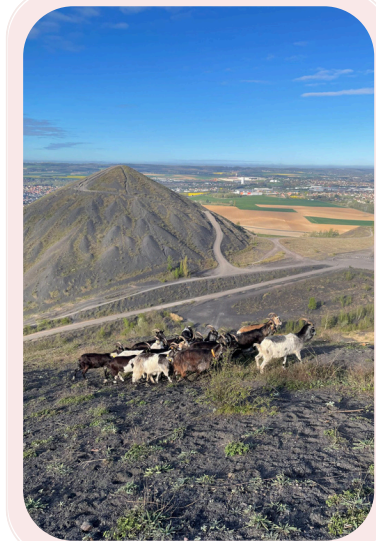
2022 : Deuxième année d'éco-pâturage sur environ 13 à 14 hectares du 74

2023 : Poursuite et stabilisation du dispositif sur le site

2024-2026 = devient un réel outil de gestion écologique des espaces naturels

OBJECTIFS :

- Valoriser les terrils comme espaces naturels et pédagogiques,
- Préserver la biodiversité (réduction le bruit et la pollution),
- Limiter l'entretien mécanique (utilisation des machines et des émissions de CO2).



- ✓ renforcer la biodiversité (locale),
- ✓ créer des liens entre nature et société,
- ✓ diminuer le recours aux interventions mécaniques ou chimiques,
- ✓ encourager des interactions écologiques bénéfiques.

QUOI : "Des nichoirs pour la biodiversité"

OÙ : Route de Béthune, Terrils, Cimetière communal (rue Louis de Condé)

POURQUOI : créer des **habitats favorables** aux oiseaux locaux et encourager la **reconquête de la biodiversité** dans un territoire marqué historiquement par l'exploitation minière

2021-2022 : Conception et premiers prototypes de nichoirs

2023 : Campagne d'installation

2024 : Renforcement du dispositif avec des nichoirs adaptés à plusieurs espèces (mésanges, moineaux, etc)

2025 : Poursuite et déploiement sur les parcs, jardins et terrils



FOCUS SUR LE NICOIR DANS L'ÉGLISE ST-VAAST

Dans le cadre du suivi de la biodiversité communale mené avec le CPIE Chaîne des Terrils, la présence régulière d'un groupe de **faucos crécerelles** a été observée sous la toiture de l'église.

QUOI : installation par les services techniques municipaux d'un **nichoir** adapté directement sur le bâtiment

OBJECTIFS :

- **Préserver** ce site d'accueil et **favoriser** la **reproduction** de l'espèce,
- Donner un **espace sécurisé**, protégé des intempéries et des dérangements.

CONNAISSANCE ET INVENTAIRE

"Je suis maire des vivants mais aussi maire des non-vivants" - Geoffrey MATHON

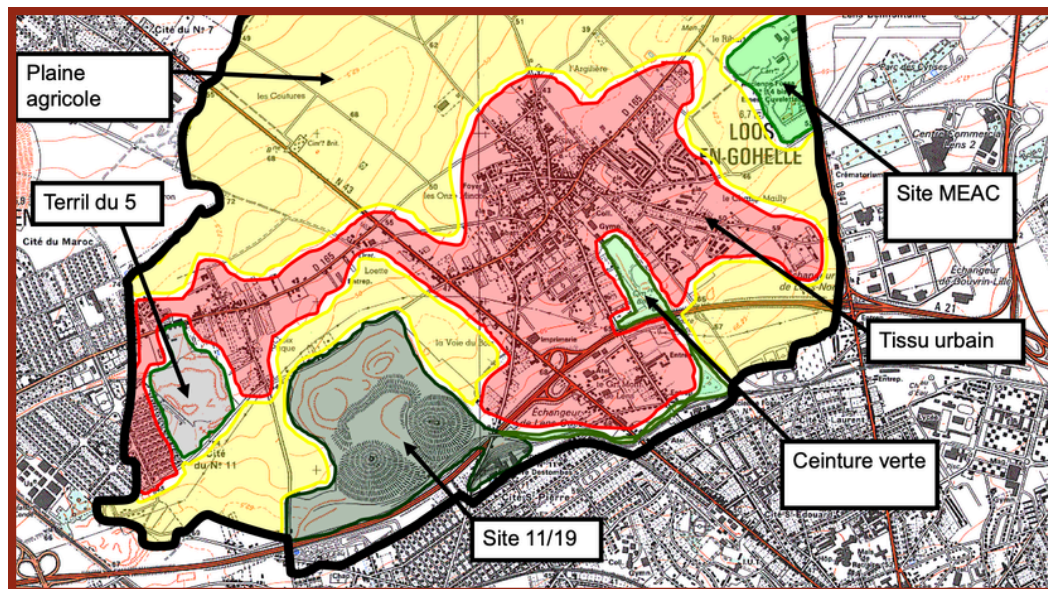
Des espèces autrefois communes, telles que certaines chouettes ou le papillon machaon, se font aujourd'hui beaucoup plus rares sur le territoire. Face à ce constat, la municipalité s'est engagée dès les années 2000 avec la mise en place d'un **Plan vert**, suivi d'un **Plan d'action pour la biodiversité** en 2006, en partenariat avec CPIE Chaîne des terrils, implanté sur la Base 11/19.

Ces actions se sont traduites par des **suivis scientifiques** (bagueage, radiopistage, observation des hirondelles) et par la réalisation d'**inventaires naturalistes approfondis**, régulièrement actualisés.

Aujourd'hui, la commune compte **460 espèces de plantes**, **117 espèces d'oiseaux** (dont 60 nicheuses), **27 espèces de mammifères**, **7 espèces d'amphibiens** et **1 reptile**, et plus de **400 espèces d'insectes** (papillons, abeilles, libellules, etc.).



LES SITES CONCERNÉS



CONNAISSANCE ET INVENTAIRE

QUOI : Depuis 2008, le CPIE Chaîne des Terrils réalise un suivi annuel des populations **d'hirondelles** (espèces protégées et indicatrices de la qualité environnementale) afin de recenser les nids occupés, inoccupés et détruits sur l'ensemble du territoire communal.

Trois espèces sont suivies :

- hirondelle rustique
- hirondelle de fenêtre
- hirondelle de rivage

En **2023**, les résultats montrent une présence encore significative mais fragile, avec :

- **55** nids occupés par l'hirondelle de fenêtre
- **19** nids occupés par l'hirondelle rustique
- **193** nids occupés par l'hirondelle de rivage

Le **suivi** met en évidence une **évolution** des sites de nidification depuis plusieurs années, la présence de nids détruits ou abandonnés, des signes de pressions sur les espèces, l'importance des aménagements favorables (bâtiments, carrières, falaises artificielles)

OBJECTIFS :

- Préserver la biodiversité urbaine
- Sensibiliser habitants et acteurs locaux
- Intégrer la nature dans l'aménagement du cadre de vie

« poteaux perchoirs » : gîtes pour chauves-souris et installations pour rapaces le long de certaines voies (ex. route de Béthune), avec l'aide du CPIE Chaîne des Terrils et partenaires.



En **2022**, **3** jeunes et **2** adultes **Hiboux Grand Duc** ont élu domicile sur la commune. Cette présence illustre la qualité des milieux naturels de la commune et confirme l'efficacité des politiques locales en faveur de la biodiversité et de l'équilibre écologique.



Quelques CHIFFRES

**+ 80 espèces rares à
exceptionnelles, dont :**

Canche caryophyllée, Orchis négligé,
Œillet velu, Gnaphale jaunâtre



**460 plantes
vasculaires**



10 espèces protégées, dont :

Ophrys abeille, Orchis de Fuchs, Astragale à
feuilles de réglisse

**≈ 470 espèces
végétales recensées**



**39 espèces à fort enjeu
patrimonial, dont :**

Scandix peigne-de-Vénus, Mouron bleu,
Trèfle des champs, Samole de Valerand

**23 espèces exotiques
envahissantes, dont :**

Renouée du Japon, Buddléia (arbre à
papillons), Ailante glanduleux

II. Gestion des ressources et sobriété énergétique

FOCUS SUR MINE DE SOLEIL ET SOLARCOOP

QUOI : **Mine de Soleil** et **Solarcoop** sont deux initiatives complémentaires de production d'énergie solaire à Loos-en-Gohelle. Elles reposent sur **l'installation de panneaux photovoltaïques**, notamment sur des bâtiments publics, privés ou d'anciennes friches minières. Ces projets participent à la production locale d'électricité renouvelable.

QUI :

→ **Solarcoop** est une **coopérative citoyenne** qui regroupe habitants, collectivités et acteurs locaux souhaitant investir dans les énergies renouvelables.

→ **Mine de Soleil** est un projet porté en lien avec la **commune** et ses partenaires, valorisant le patrimoine minier à travers une nouvelle fonction énergétique.

POURQUOI :

- Réduire la dépendance aux énergies fossiles,
- Valoriser les friches minières et les toitures existantes,
- Produire une énergie locale, propre et renouvelable,
- Sensibiliser les habitants aux enjeux énergétiques.

OBJECTIFS

- Impliquer les citoyens dans les projets énergétiques,
- Réhabiliter et valoriser le patrimoine minier,
- Réduire l'empreinte carbone de la commune,
- Faire de l'énergie un levier de développement territorial durable.



= 2 380 m² de panneaux solaires installés sur 8 toitures de bâtiments publics loossois, soit une puissance de 448 kWc permettant une production de 440 MWh chaque année



ÉCLAIRAGE PUBLIC

QUOI : modernisation ambitieuse de son **éclairage public** avec un renouvellement de 85 % du parc communal, soit environ 1 100 points lumineux, en intégrant des **technologies plus performantes et économes** en énergie.

COMMENT :

- Remplacement des anciens luminaires (125 à 150 W) par des LED de 39 à 51 W,
- Installation d'un pilotage intelligent : détection de présence, communication entre lampadaires, variation d'intensité selon l'heure,
- Mise en place de plages d'extinction nocturne : de 0h à 5h
- Réduction des besoins de maintenance grâce à des équipements plus durables,
- Consultation des habitants via des sondages sur ces nouveaux usages.

OBJECTIFS :

- Réduire de **75 %** la consommation d'électricité liée à l'éclairage public,
- Générer une économie annuelle d'au moins **100 000 €** après amortissement,
- Atteindre un retour sur investissement en 5 ans et demi,
- Réaliser des **économies** supplémentaires grâce à l'extinction nocturne,
- Préserver la **biodiversité** nocturne en limitant la pollution lumineuse.



FOCUS SUR LE DISPOSITIF (en expérimentation)
"J'ALLUME MA RUE"

QUOI : permet aux habitants de pouvoir bénéficier d'un **éclairage temporisé** de leur quartier

COMMENT : à l'aide d'une application sur le téléphone

OBJECTIFS :

- **Sobriété énergétique** et réduction de la pollution lumineuse,
- Renfort de la **sécurité** et du **confort** dans les rues, en associant les habitants à la gestion de leur cadre de vie.

CONNAISSANCES ET PROTECTION DES SOLS

→ La démarche « **zéro phyto** » est engagée de longue date, avec une réflexion amorcée dès 2002 et la mise en place progressive de la gestion différenciée à partir de 2003.

→ Un **plan de désherbage** est élaboré en 2007 avec l'appui de FREDON.

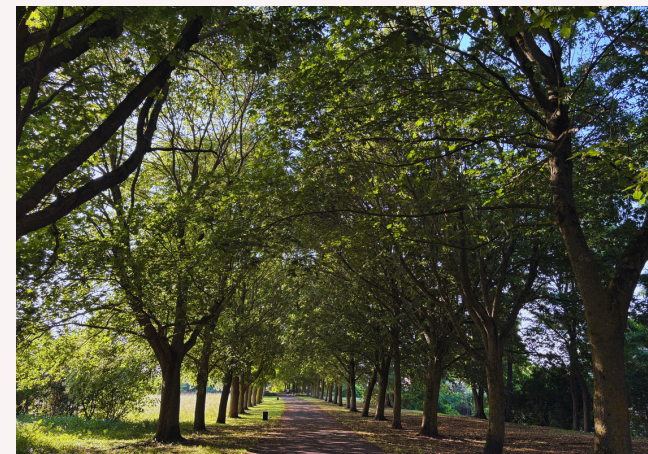
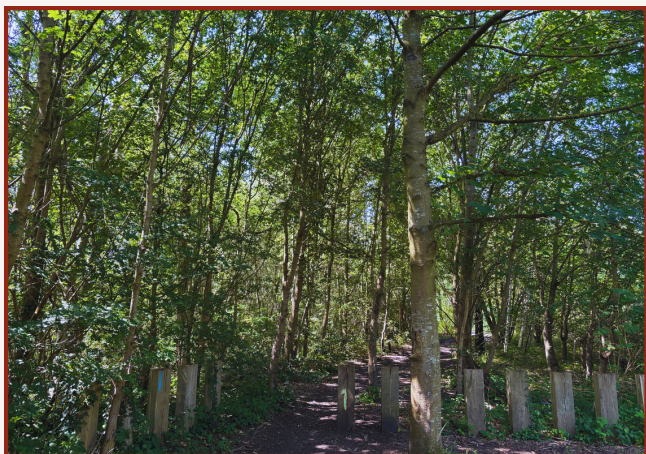
→ Dès 2008, l'**usage des herbicides est fortement réduit**, notamment sur les surfaces imperméables, puis totalement supprimé en 2014, après la signature des chartes de Agence de l'Eau (niveaux 4 en 2012 et 5 en 2014), marquant le passage au zéro phyto sur l'ensemble du territoire communal.



FOCUS SUR LES "ÎLOTS DE FRAICHEUR"

QUOI : stratégie visant à multiplier les îlots de fraîcheur et à limiter les effets d'îlots de chaleur urbains

COMMENT : désimperméabilisation des sols, augmentation de la végétalisation (arbres d'ombrage, haies, prairies) et la valorisation d'espaces existants (cours d'écoles, espaces publics, friches renaturées)



CONNAISSANCES ET PROTECTION DES SOLS

Parallèlement, les pratiques d'entretien évoluent :

- **Fertilisation** (notamment pour les terrains sportifs) : elle repose sur des apports organiques certifiés en agriculture biologique. Cette dynamique s'inscrit dans un engagement plus large en faveur du bio, également visible dans les espaces agricoles de la commune (voir p.)
- **Paillage et couvre-sol** : la commune utilise une diversité de matériaux adaptés, tels que des éléments minéraux, des plaquettes de bois, du BRF issu des tailles locales, du broyat de chanvre, ainsi qu'un test de broyat de miscanthus produit localement.
- **Salage hivernal** : bien que l'impact environnemental du sel de déneigement soit reconnu, son usage demeure indispensable pour garantir la sécurité des usagers en hiver. Afin d'en optimiser l'utilisation, une saleuse de 600 litres, réglable et équipée d'un carter d'angle de protection, a été acquise.



GESTION DE L'EAU

QUOI : approche **durable** et **intégrée** de **gestion d'eaux pluviales** afin de favoriser l'infiltration plutôt que l'évacuation rapide des eaux et l'engorgement du réseau

QUI :

- La commune (services techniques, urbanisme),
- La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL),
- L'Agence de l'Eau Artois-Picardie,
- Des bureaux d'études spécialisés,
- Les habitants (récupération d'eau, jardins).

COMMENT :

- Création de noues et fossés végétalisés pour infiltrer l'eau,
- Aménagement de bassins de rétention intégrés au paysage,
- Désimperméabilisation des sols (moins de béton, plus de surfaces perméables),
- Intégration de la gestion de l'eau dans les projets urbains (écoquartiers, espaces publics).

POURQUOI :

- Limiter les risques d'inondation et de ruissellement,
- Préserver la qualité des nappes phréatiques,
- Réduire la pollution des eaux,
- S'adapter au changement climatique (sécheresses, pluies intenses).

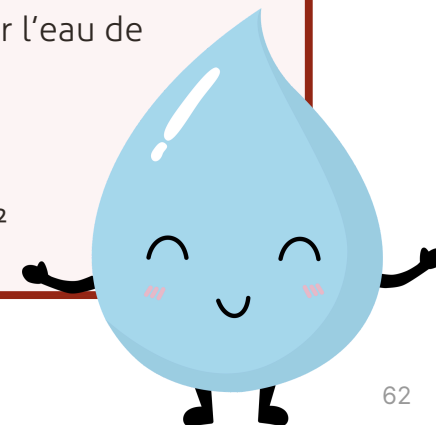


Quelques CHIFFRES

96 000 litres sont récupérés sur différents bâtiments (servant à l'alimentation des sanitaires, au nettoyage du matériel ou à l'entretien des espaces verts).

17 sites aménagés soit 3 523 m de noues pour récupérer et infiltrer l'eau de pluie à la parcelle.

152 places de parkings végétalisés, soit 1953 m²



III. Amélioration du cadre de vie

ALIMENTATION



FOCUS SUR LE "PANIER LOCAL"

QUOI : marché itinérant de producteurs et artisans de la **CALL**

→ 3 juillet sur la Place de la République

QUI : initiative loossoise de **développer** le **Bio** sur le territoire, création d'un poste dédié à l'agglomération, actions concrètes

OBJECTIFS :

- Créer un **moment convivial et festif** avec des animations et la participation d'associations locales,
- Soutenir l'économie locale et l'emploi agricole, promouvoir les circuits courts alimentaires,
- **Renforcer l'attractivité** du territoire et le lien entre habitants, agriculture et paysage.



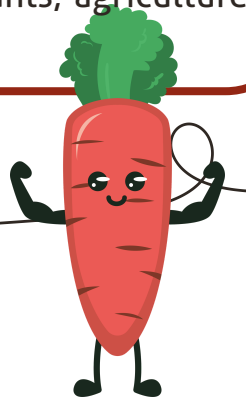
La municipalité mène depuis plusieurs années une **politique volontariste** pour développer l'agriculture biologique et une alimentation locale durable.

En **2011**, à la suite du départ d'un agriculteur, la commune signe une **convention d'intervention foncière avec la SAFER** afin de mobiliser des terres pour l'agriculture biologique.

17 hectares sont ainsi mis à disposition de 5 agriculteurs, dont 4 initialement en **agriculture conventionnelle**, à condition qu'ils convertissent une surface équivalente de leur exploitation en **bio**.

Cette stratégie a permis une progression importante du bio sur le territoire : la part de surface agricole utile (SAU) en agriculture biologique est passée de **7 % à 17 %** en une dizaine d'années, atteignant 121 hectares en 2020, puis environ **21 %** en 2023.

Cette dynamique s'inscrit dans une politique plus large de **transition alimentaire locale**, notamment à travers le **programme VITAL** (Ville, Transition et Alimentation Locale), qui vise à relier production agricole, alimentation, santé et circuits courts.





EL'BARAQUE : L'ÉPICERIE PARTICIPATIVE DU QUARTIER OUEST

QUOI : projet associatif imaginé et co-construit par les habitants avec l'appui de la municipalité

QUI : 16 membres aidés financièrement par la ville de Loos-en-Gohelle et SIA Habitat, production des Anges jardins et de l'agriculture conventionnelle locale (Ferme Guillemant)

QUAND : depuis le 6 juin 2025

OÙ : salle Caullet jusqu'en septembre 2025 (début des travaux), puis dans un local de la salle Dubois

BUT : proposer des produits alimentaires durables, saisonniers en circuits courts et accessibles à un prix raisonnable, redynamiser l'économie locale et créer du lien social.

COMMENT :

- 2 ventes mensuelles pour une adhésion annuelle de 10 euros,
- Groupement d'achats de produits locaux et de saison,
- Engagement d'un collectif d'habitants bénévoles,
- Création d'un lieu convivial favorisant les rencontres et le lien social.

ALIMENTATION



LE CELLIER BIO LOOSSOIS

BUT : démocratiser l'accès à une alimentation bio (inscrit dans la politique alimentaire durable portée par la commune dans le cadre du **projet VITAL**)

QUOI : **marché local** et **biologique** installé dans un hangar issu d'un partenariat entre des agriculteurs Loossois et l'association Les Anges Gardins
+ des **dispositifs solidaires** permettent à certains foyers d'obtenir ces paniers à prix réduit

QUAND : chaque samedi matin de 9h à 13h depuis le 27 septembre 2025

OÙ : tous les samedis de 9h à 13h rue Jean Jaurès à Loos-en-Gohelle

OBJECTIFS :

- Soutenir l'agriculture biologique locale,
- Encourager les habitudes alimentaires durables,
- Favoriser la mixité sociale autour de l'alimentation.

CHIFFRES : Environ 500 à 600 paniers alimentaires bio distribués par an dans le cadre de ce même projet.



FOCUS SUR LES ANGES GARDINS ET L'ARCHIPEL NOURRICIER

QUOI : Le projet des **Anges Gardins** s'inscrit dans une démarche de transition alimentaire et écologique portée à l'échelle locale, développé dans le cadre de l'*Archipel nourricier* (un réseau d'initiatives visant à renforcer l'autonomie alimentaire du territoire)

OÙ : choix de **petits espaces** inoccupés ou sous-utilisés (terrains communaux, friches, espaces verts, parcelles disponibles)

OBJECTIFS :

- Valoriser des espaces vacants en les mettant au service de la **production alimentaire locale** et de **saison**,
- Sensibiliser les habitants aux **enjeux de l'agriculture urbaine** et de la **transition écologique**,
- Renforcer les **liens sociaux** grâce à des projets collectifs de jardinage et lutter contre la fracture sociale,
- Accompagner les personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulière (**insertion professionnelle**).

IMPLANTATION D'UN HÔPITAL SUR LE TERRITOIRE DE LENS ET LOOS-EN-GOHELLE

QUAND : projet majeur (2018–2027)

BUT :

- **Regrouper** les activités hospitalières sur un site moderne et performant
- Améliorer la **qualité des soins** (médecine, chirurgie, obstétrique)
- Créer un **hôpital métropolitain** à l'échelle du territoire de l'Artois

OBJECTIF :

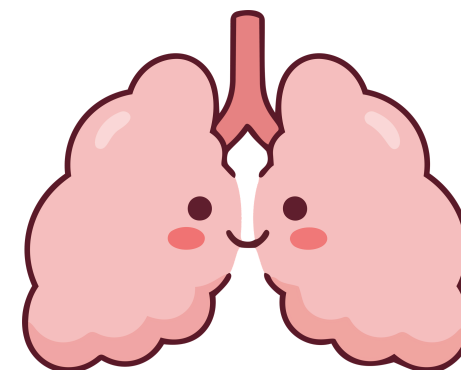
- **Réhabilitation d'un grand espace** (≈ 26-27 hectares) avec intégration paysagère importante
- Utilisation de **géothermie** pour chauffer le bâtiment (énergie renouvelable)
- Réduction des impacts (réutilisation des terres, limitation des transports)
- **Accessibilité** facilitée (transports, stationnements)
- **Service public** essentiel pour le territoire
- Lien avec les **habitants** (ex : actions solidaires locales comme Octobre Rose, dons d'organe)



À l'occasion d'Octobre rose



À l'occasion de Les "ran"donneurs
Loossois (événement caritatif pour
France Rein





28 professionnels de santé libéraux au total

dont :

- 6 médecins généralistes
- 1 dentiste
- 9 infirmiers
- 1 podologue
- 7 kinésithérapeutes
- 2 orthophonistes
- 2 orthophonistes



En complément des professions médicales, la commune compte aussi :

- Sophrologues
- Ostéopathes
- Psychologues / accompagnement mental
- Praticiens en bien-être (relaxation, thérapies douces)
- 2 pharmacies

La commune est considérée comme **très bien dotée** en accès aux soins (96 %), ce qui est supérieur à la moyenne nationale. La ville lutte ainsi contre les **déserts médicaux** en proposant une ville où il fait **bon vivre** et où les gens aiment y travailler.

La présence de la nature en ville constitue un véritable levier de santé et de bien-être pour les habitants. Elle contribue à réduire le stress, l'anxiété et les troubles dépressifs et améliore l'état émotionnel et les capacités cognitives. Le contact avec des espaces végétalisés favorise également la concentration, la créativité et la productivité.

Chez l'enfant, la nature joue un rôle essentiel dans le développement des compétences, de l'attention et des relations sociales.

A photograph of a residential street with children running. In the foreground, a girl with blonde hair and red devil horns runs away from the camera. To her right, another girl in a blue and white checkered shirt runs towards the right. The street is marked with white pedestrian crossings and several orange traffic cones. In the background, there are brick houses, utility poles, and other children. The text is overlaid in the center-right of the image.

Qualité de L'espace PUBLIC comme Bien PUBLIC

I. Aménagement et espaces publics

MAITRISE DE LA PUBLICITÉ ⚡

Dans une démarche globale de préservation et de valorisation du cadre de vie, la commune a mis en place un règlement local de publicité (RLP), en vigueur depuis le **29 juillet 2013**.

Véritable outil au service de la qualité paysagère, ce document d'urbanisme permet d'adapter la **réglementation nationale aux enjeux locaux**, en renforçant les exigences là où cela est nécessaire. Il contribue à trouver un **équilibre** entre la **liberté d'expression** des acteurs économiques et la **protection** de l'environnement visuel.

La commune s'attache à maîtriser **l'implantation** des dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes, en limitant leur présence dans les secteurs les plus sensibles.



EFFACEMENT DU RÉSEAU ⚡

Aujourd'hui, **plus de 45 % des réseaux** de la commune sont en souterrain. Toute opération neuve d'aménagement est effectuée avec un enfouissement maximum de l'ensemble des réseaux afin d'améliorer le cadre de vie.



MOBILIER URBAIN ⚡

- Centre-ville / Couleur gris sablé 400
- Près des écoles / Dominant de bleu associé au gris
- Mobilier en plastique recyclé pour les espaces publics de proximité
- Mobilier en bois PEFC pour accompagner des voiries, des espaces verts et des espaces naturels

ACCESSIBILITÉ ET QUALITÉ DE LA VOIRIE



La commune assure un **entretien régulier** de l'ensemble de son réseau viaire, grâce à la mobilisation des services municipaux et à la vigilance des habitants, garantissant des conditions de circulation satisfaisantes.

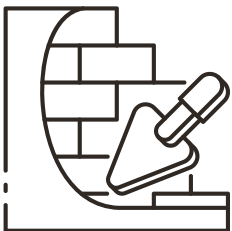
Afin d'objectiver les besoins, un **diagnostic géoréférencé de la voirie** a été réalisé en 2022. Cet outil permet de **programmer une rénovation progressive et priorisée**, aujourd'hui déployée dans le cadre d'un plan pluriannuel de travaux. Les interventions sont assurées en régie et complétées par des entreprises spécialisées.

La commune intègre également des **aménagements innovants** tels que le **chaucidou**, favorisant le partage de la voirie, la sécurisation des mobilités douces et l'apaisement de la circulation, dans un contexte où une large part du réseau est constituée de voies de desserte locale.

Cette approche contribue à une **voirie fonctionnelle, sécurisée et adaptée aux enjeux de transition écologique et de qualité du cadre de vie.**



MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI



Depuis les années 1990, la commune de Loos-en-Gohelle mène une **politique volontariste d'écornovation et d'écoconstruction** de son patrimoine bâti, visant des **interventions progressives, performantes et durables**, en cohérence avec ses ambitions de transition énergétique.

Malgré des moyens maîtrisés, la Ville privilégie une **amélioration** continue du bâti, avec des opérations exemplaires renforçant à la fois le confort des usagers et la qualité paysagère. La **rénovation des façades**, notamment via des chantiers d'insertion, illustre cette démarche alliant valorisation esthétique et dimension sociale.

L'**entretien régulier du patrimoine** (peintures, effacement des tags par aérogommage) contribue également à préserver une image qualitative et soignée de l'espace public.



POMPE À CHALEUR

L'installation de pompes à chaleur permet de remplacer progressivement le gaz par une solution de chauffage plus durable et plus économe en énergie.

OBJECTIFS :

- Se désolidariser progressivement du gaz.
- Améliorer le confort thermique des usagers tout au long de l'année.



II. Gestion différenciée des espaces publics

Engagée de longue date dans la **préservation de la biodiversité**, Loos-en-Gohelle applique une **gestion différenciée** sur l'ensemble de ses espaces verts, consistant à **adapter les modes d'entretien** aux usages, aux milieux et aux enjeux écologiques. Cette approche favorise un **développement plus naturel** de la végétation, limite les interventions et supprime l'usage de produits phytosanitaires.

Concrètement, la Ville met en œuvre des pratiques telles que la fauche tardive, la réduction des tontes, le maintien de zones en gestion naturelle ou encore la plantation d'essences locales favorables à la faune.

Sur les trois dernières années, plusieurs actions illustrent cette gestion :

- **2024** : réalisation d'un chantier école transformant des contre-allées en espaces végétalisés, avec diversification des plantations et réduction des besoins d'entretien
- **2023-2025** : suivi et valorisation de la biodiversité locale (plus de 460 espèces végétales recensées), appuyant les choix de gestion écologique

Cette **gestion différenciée** permet de concilier **qualité paysagère**, **sobriété d'entretien** et **richesse écologique**, tout en sensibilisant les **habitants** à une nouvelle lecture du paysage, plus respectueuse des cycles naturels.

CONCERTATION

Plusieurs sites et espaces emblématiques sont gérés en concertation avec des partenaires locaux, régionaux et internationaux.

Monument canadien Hill 70 et le Loos British Cemetery : érigé en mémoire des soldats ayant combattu sur le territoire

→ gestion partagée entre la municipalité, les représentants canadiens et plus globalement le CWGC

Développement de la biodiversité Route de Béthune (annexe) :

→ les collégiens de la ville, (actions pédagogiques en classe + conception et installation des habitats),

→ ENEDIS (mise en place des poteaux (perchoirs à rapaces, gîtes à chauves-souris et nichoirs à faucons)

→ le Département du Pas-de-Calais (via le Fonds d'Intervention pour les Enjeux Écologiques Territoriaux (FIEET)

Protection du patrimoine des Terrils avec la CPIE Chaîne des Terrils :

→ accompagnement des projets favorisant la préservation de la biodiversité (éco-pâturage)

→ organisation d'actions de sensibilisation, de sorties nature et d'animations pédagogiques autour des richesses écologiques des terrils où les écoles loossoises sont demandeuses

Espaces verts et jardins partagés : permet de créer des lieux conviviaux tout en sensibilisant la population à la protection de l'environnement et à l'entretien durable des espaces publics

→ en partenariat avec des associations citoyennes (Loos N'Gourma)



PROJETS ET EXPÉRIMENTATIONS

LES TERRILS : UN LABORATOIRE DE GESTION ÉCOLOGIQUE

→ Focus sur l'éco-pâturage

Après 3 années de présence sur le teruil 74, les chèvres ont été emmenées sur le 74A afin d'évaluer le temps maximal sans éco-pâturage.

→ Focus sur les renouées du Japon

Réduire les pressions sur la biodiversité de notre territoire : partenariat avec l'association Noeux Environnement

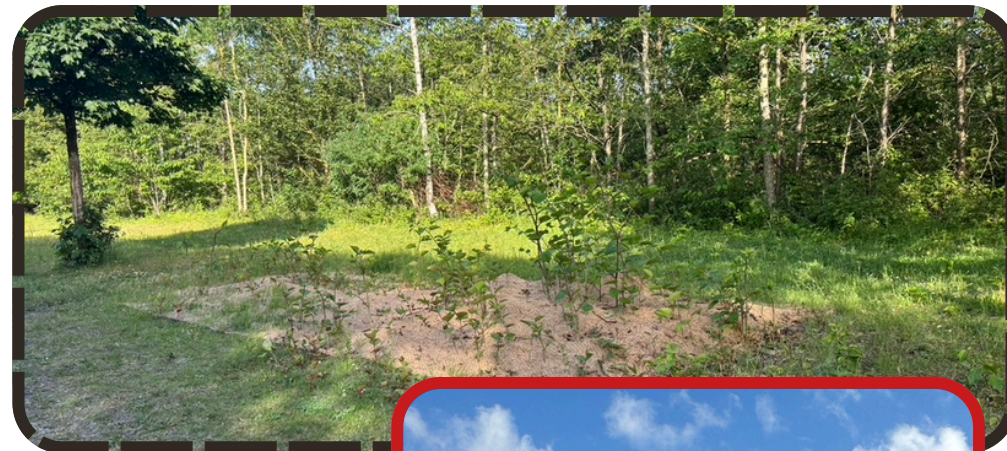
LA BRASSERIE HAÿ : UN FUTUR PÔLE DE L'ALIMENTATION DURABLE

QUAND : acquisition du site par la ville en décembre 2020 et déploiement progressif du projet en fonction des financements mobilisés

OÙ : ancienne **Brasserie Haÿ**, en cœur de ville, sur un site de 6 621 m² comprenant près de 3 700 m² de parc arboré

OBJECTIFS :

- **Préserver** et valoriser un **patrimoine bâti** et **paysager emblématique** du centre-ville,
- **Accueil** progressif de producteurs, associations, entreprises et porteurs de projets engagés dans les transitions alimentaires et écologiques comme les Anges Gardins,
- Développer un **écosystème local** autour de l'alimentation saine, de l'agriculture durable et des circuits courts.





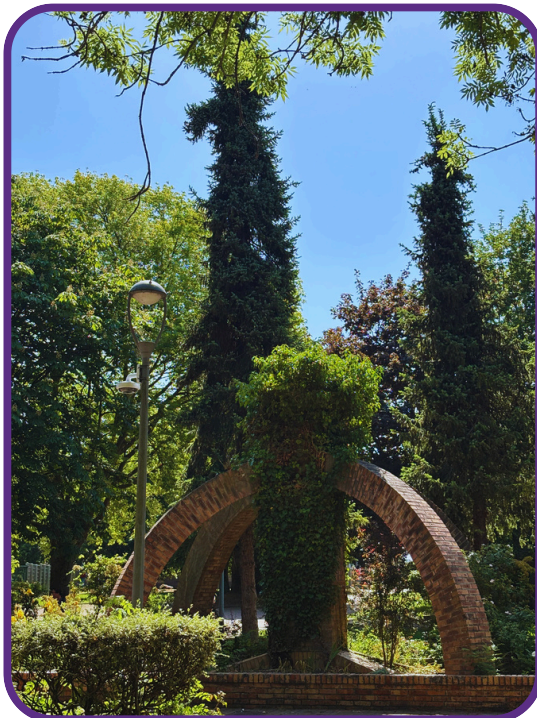
I. Loos-en-Gohelle...

ENTRÉES DE VILLE

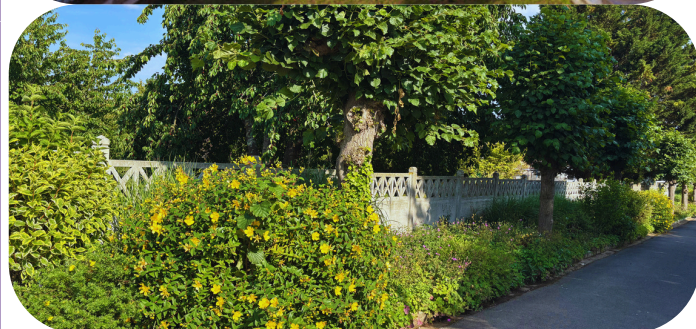
2017 à 2026



CENTRE-VILLE



CIMETIÈRE MUNICIPAL



En 2022

Date : 2025–2026 (mise en œuvre progressive)

- Passage à une gestion sans produits phytosanitaires
- Introduction d'une gestion différenciée des espaces
- Amélioration de l'intégration paysagère du site
- Préservation de la fonction de recueillement et de dignité du lieu
- Diminution de l'empreinte environnementale du cimetière
- Réduction des surfaces minéralisées
- Plantation d'essences locales adaptées au sol et au climat
- Développement d'une végétation favorable aux pollinisateurs



Ici l'herbe va remplacer le schiste rouge

À partir de ce lundi 3 octobre la ville de Loos en Gohelle entame une nouvelle étape pour l'amélioration du cadre de vie et la protection de l'environnement.

Durant cette semaine, l'entreprise Idverde de Aix Noullette va engazonner les allées en schiste rouge. L'accès reste possible pendant les travaux. Merci d'être vigilants et complaisants si vous rencontrez des engins de chantier.

L'objectif de cette technique, qui se développe également sur d'autres communes, est de faciliter l'entretien des cimetières, de les rendre plus agréables, apaisants et plus respectueux de l'environnement.

Et en technique ça se passe comment ?

Après la préparation des sols, un mélange de semences, sélectionnées et adaptées aux allées de cimetière, va être projeté sur le schiste rouge. On appelle ça l'HYDROSEEDING (ensemencement hydraulique). Une personne munie d'un hydroseeder va projeter le mélange (graines, eau, fertilisant et mulch) pour créer un fin tapis végétal. Deux personnes avanceront en même temps pour protéger les monuments funéraires avec des grandes plaques de bois.

Le saviez-vous ?

Depuis 2014 la ville de Loos en Gohelle n'utilise plus de produits chimiques pour l'entretien de l'espace public (principe du Zéro-phyto). Les services techniques de la commune entretiennent les allées et les espaces communaux. Vous voyez donc spontanément en ville et donc dans ce cimetière. La végétation pousse plus naturellement, c'est le signe d'une gestion responsable. L'engazonnement des allées en schiste va permettre d'améliorer la qualité des sols. Un sol engazonné va mieux filtrer l'eau de pluie ! Il va permettre un développement de la vie du sol, un pas supplémentaire pour la biodiversité.

Il va donc y avoir du changement, mais c'est vers une amélioration pour tous !

Pour cela la ville de Loos en Gohelle sollicite la compréhension des usagers pendant la mise en œuvre de ces travaux et appelle à la patience de chacun pour apprécier le résultat de cette démarche de végétalisation, essentielle à la qualité de l'air et la préservation des ressources en eau de nos nappes phréatiques.

QUARTIERS D'HABITATIONS



TRAME VÉGÉTALE MULTIFONCTIONNELLE

1. Parcs et jardins publics

Espaces verts communaux

Typologie : parcs urbains, squares de quartier, espaces paysagers ouverts

Gestion : gestion différenciée (fauche tardive, zones naturelles), adaptation aux usages et à la biodiversité

Fonctions : détente, loisirs libres, îlots de fraîcheur

2. Jardins à vocation pédagogique

Implantation : écoles, centres de loisirs, structures municipales

Objectifs : sensibilisation à l'environnement, découverte du vivant, apprentissage du cycle des saisons

Actions : potagers, compostage, hôtels à insectes

3. Jardins familiaux et ouvriers

Jardins partagés / familiaux

Fonctionnement :

parcelles attribuées aux habitants

gestion collective ou associative

Rôles : production alimentaire, lien social, transmission des savoir-faire



MAILLAGE VERT ET CONTINUITÉS PAYSAGÈRES



ESPACES DE LOISIRS ET ANIMATION

1. Parc de loisirs

Le Loos Parc (Structure privée)

Surface : $\approx 8\,500\text{ m}^2$

Public : enfants et familles

Offre : manèges, jeux gonflables, attractions foraines



2. Aires de jeux et espaces ludiques de proximité

Aires de jeux communales

Implantation : parcs, squares, pieds d'immeubles, écoles

Équipements : toboggans, balançoires, jeux à ressort, structures multi-activités



3. Centres d'animation et jeunesse

Accueils de loisirs (Francas / Accueil Collectif de Mineurs)

≈ 6 structures

Animation jeunesse au sein de la commune par le Relais Petite Enfance et le service Petite Enfance à la Médiathèque

Public : enfants + adolescents



ESPACES DE LOISIRS ET ANIMATION

4. Structures sociales et d'animation (CCAS & vie locale)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Rôle : accompagnement social, organisation d'animations

Publics : seniors, familles, publics fragiles

Types d'actions : ateliers (mémoire, cuisine, bien-être), sorties / événements, animations intergénérationnelles

Vie associative et animation locale

Nombre d'associations : ≈ 50+ associations (sportives, culturelles, sociales)

Événements : fêtes locales, animations de quartier

5. Structure d'accompagnement

L'ascension à la maison de l'Ingénieur

Rôle : hébergement social pour personnes souffrant de maladie mentale

6. Équipements sportifs (loisirs actifs)

Projet récent : rénovation de 3 boulodromes

7. Espaces naturels et loisirs de plein air

Site 11/19 et terrils UNESCO

Type : espace naturel + culturel

Usages : promenade, sport (course, marche), événements



II... Et ses alentours

L'ANNEAU DE LA MÉMOIRE

L'Anneau de la Mémoire, situé dans la colline de Lorette, offre un lieu de recueillement ouvert sur le territoire. Inauguré en 2014 pour le centenaire de la Première Guerre mondiale, il rend hommage aux soldats de toutes nationalités tombés dans la région. Son intégration paysagère soignée participe à la mise en valeur des grands paysages de l'Artois, alliant mémoire, qualité esthétique et respect de l'environnement.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE

La nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette constitue un site emblématique où patrimoine, mémoire et paysage se conjuguent. Créée après la Première Guerre mondiale, elle regroupe les dépouilles de plus de 40 000 soldats, faisant d'elle la plus grande nécropole militaire française. Le soin apporté aux espaces et l'organisation du site renforcent l'atmosphère paisible du lieu, favorable au recueillement et à la transmission de l'histoire.

LE MÉMORIAL CANADIEN DE VIMY

Le mémorial canadien de Vimy s'inscrit dans un vaste parc paysager préservé, où la gestion des espaces naturels et la conservation des vestiges participent à une forte qualité environnementale. Inauguré en 1936, il commémore la bataille de la crête de Vimy en 1917, marquante pour l'histoire canadienne. Ce site conjugue mémoire, biodiversité et pédagogie, tout en offrant des vues remarquables sur le territoire et en contribuant à son attractivité.





LE LOUVRE-LENS

Implanté sur une ancienne friche minière, le Louvre-Lens illustre la capacité du territoire à se réinventer en conciliant **patrimoine, culture et paysage**. Inauguré en 2012 sur le site de la fosse 9 des mines de Lens, il s'inscrit dans l'**histoire industrielle** du bassin minier. Le musée se déploie au cœur d'un vaste **parc paysager** accessible à tous, favorisant les mobilités douces et la reconnexion à la nature. Ce site structurant participe pleinement à l'**attractivité du territoire** et à l'**amélioration du cadre de vie**.





annexes

RAYONNEMENT LOOSSOIS

Loos-en-Gohelle bénéficie d'un **rayonnement** qui dépasse largement ses limites communales, porté à la fois par son engagement en faveur du développement durable et par l'**appropriation du territoire** par ses usagers. L'émergence spontanée d'**itinéraires** de course à pied conçus et partagés par les habitants et visiteurs illustre une manière **vivante** et **accessible** de découvrir la ville, ses paysages et son patrimoine. Ces parcours, qui traversent aussi bien le cœur urbain que les espaces naturels et agricoles, participent à **valoriser l'identité** de Loos-en-Gohelle tout en renforçant son **attractivité** et son **image** de territoire dynamique, accueillant et tourné vers les **mobilités douces**.



Les plus beaux circuits de course autour de Loos-en-Gohelle

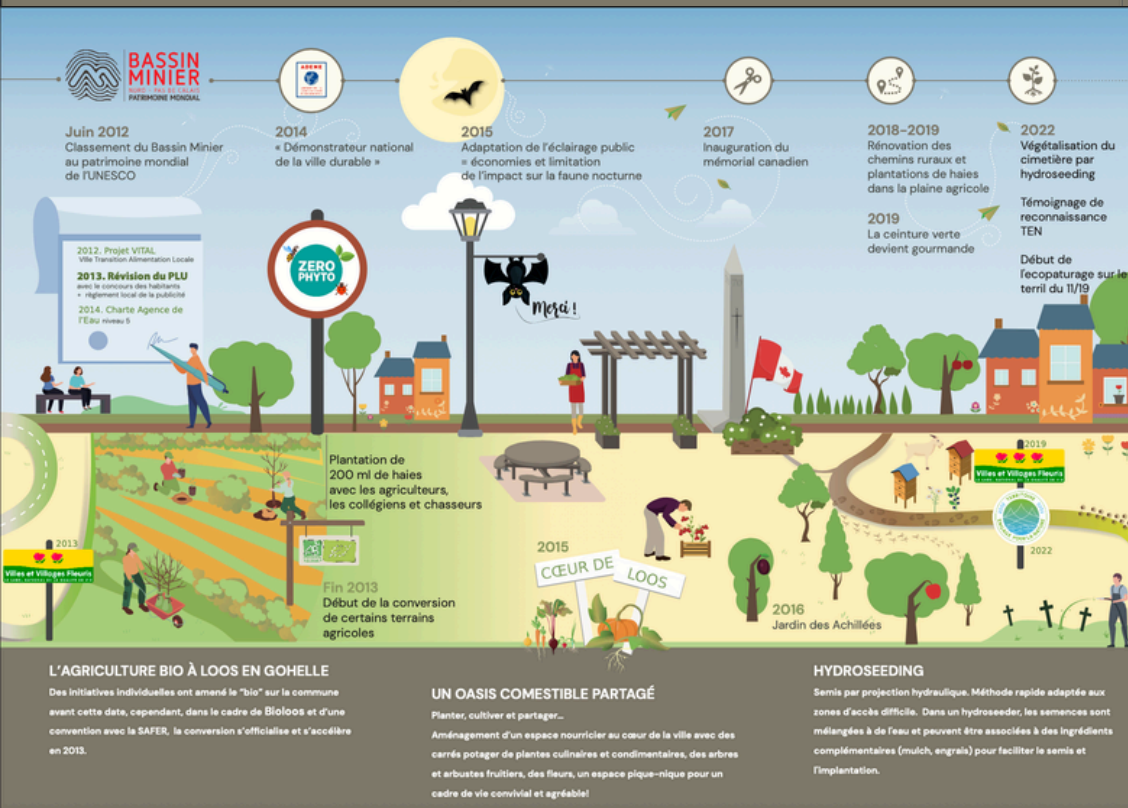
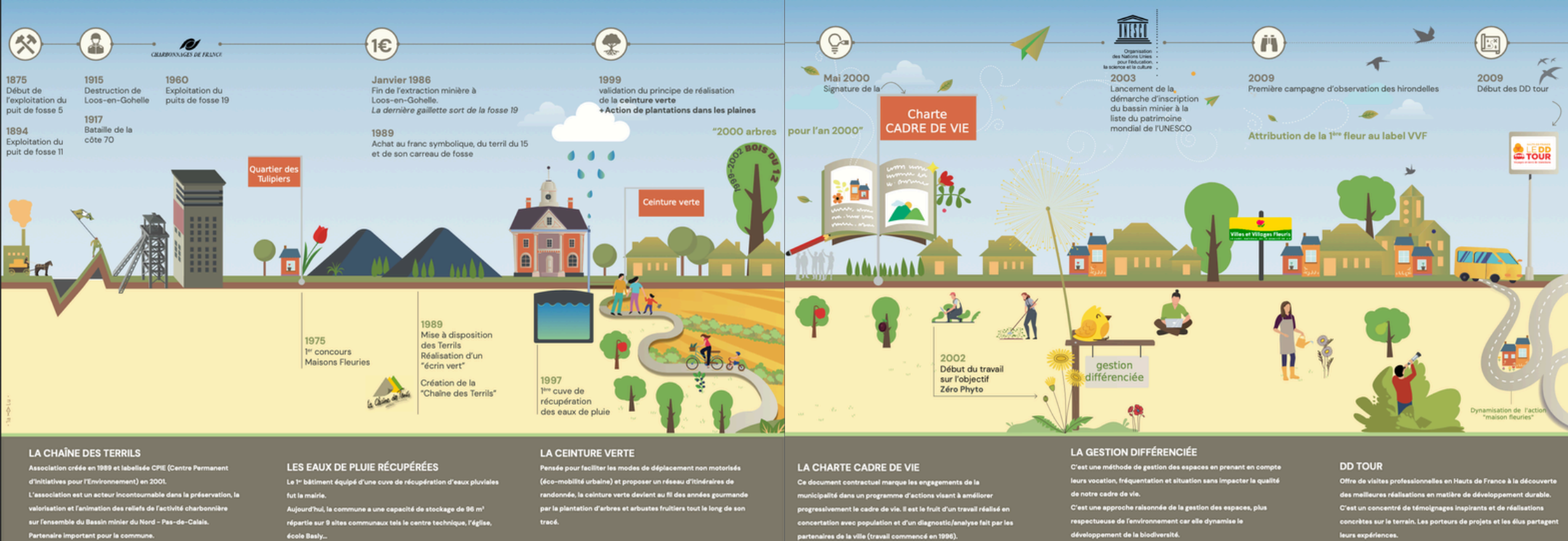
★ 3,8 (9) 👤 642 coureurs 🏃 26 courses

Les parcours de jogging autour de Loos-En-Gohelle sont définis par ses "terrils" distinctifs, ou terrils, qui sont des collines artificielles formées par les déchets miniers de charbon. Ces anciens sites industriels ont été reconquis par la nature, offrant des zones naturelles biodiversifiées avec des réseaux de sentiers étendus. Les terrils, y compris les proéminents pics jumeaux 11/19, offrent un terrain varié et atteignent des altitudes allant jusqu'à 186 mètres, offrant des vues panoramiques sur le paysage environnant. Le mélange unique de patrimoine industriel et de régénération naturelle de la région crée un environnement diversifié pour la course à pied.

Meilleurs parcours de jogging autour de Loos-En-Gohelle

- Le parcours de jogging le plus populaire est [Boucle des terrils 74 et 74a - Loos-en-Gohelle](#) [slaa heap loop from Loos-en-Gohelle](#), un sentier de 7,2 km (4,5 miles) qui





CONSTRUCTION DU PROJET LOOSSOIS À SUIVRE...



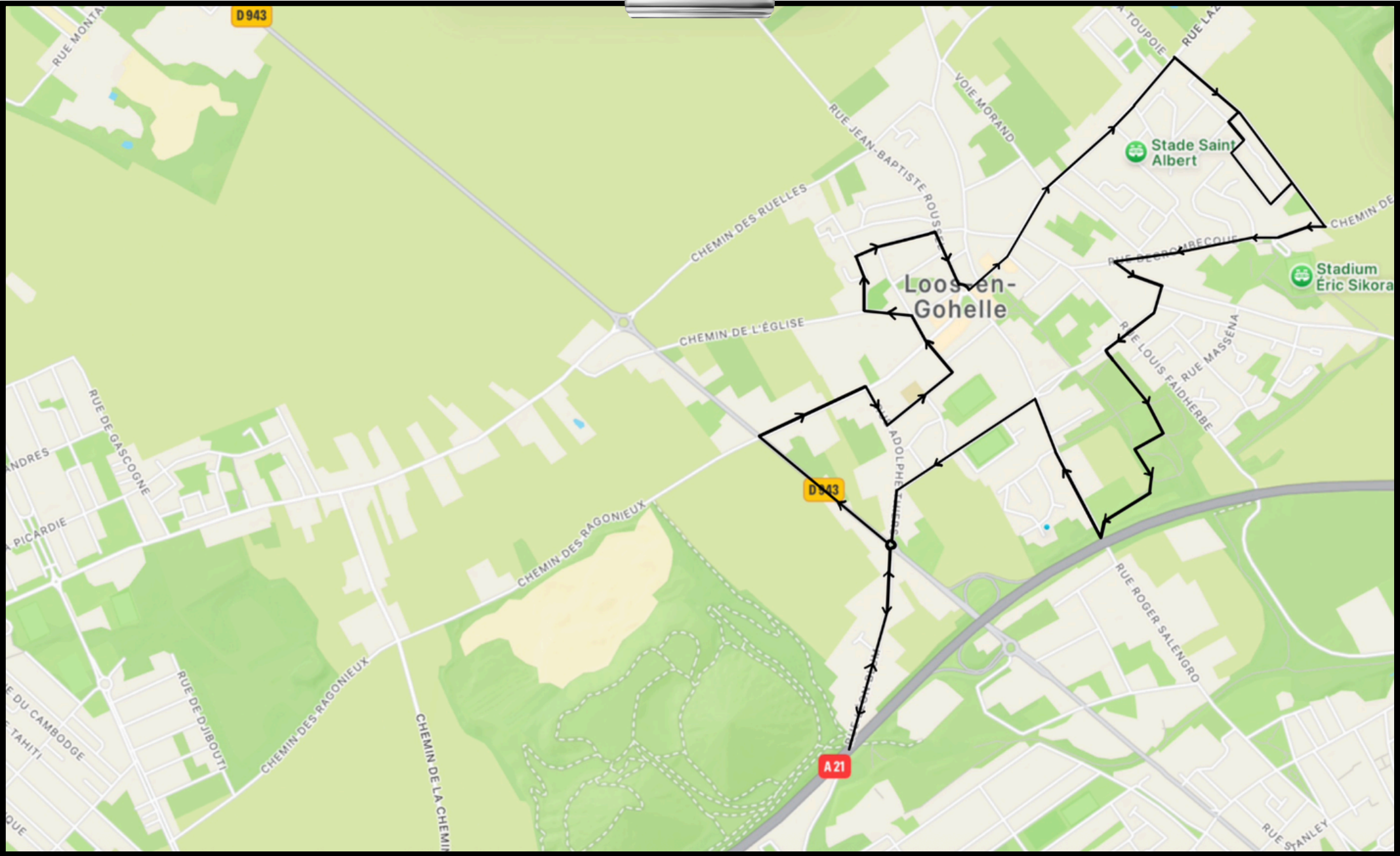
DIVERSITÉ DE CHOIX POUR LE VÉGÉTAL

EXEMPLE DE DEVIS POUR UNE CONTRE-ALLÉE

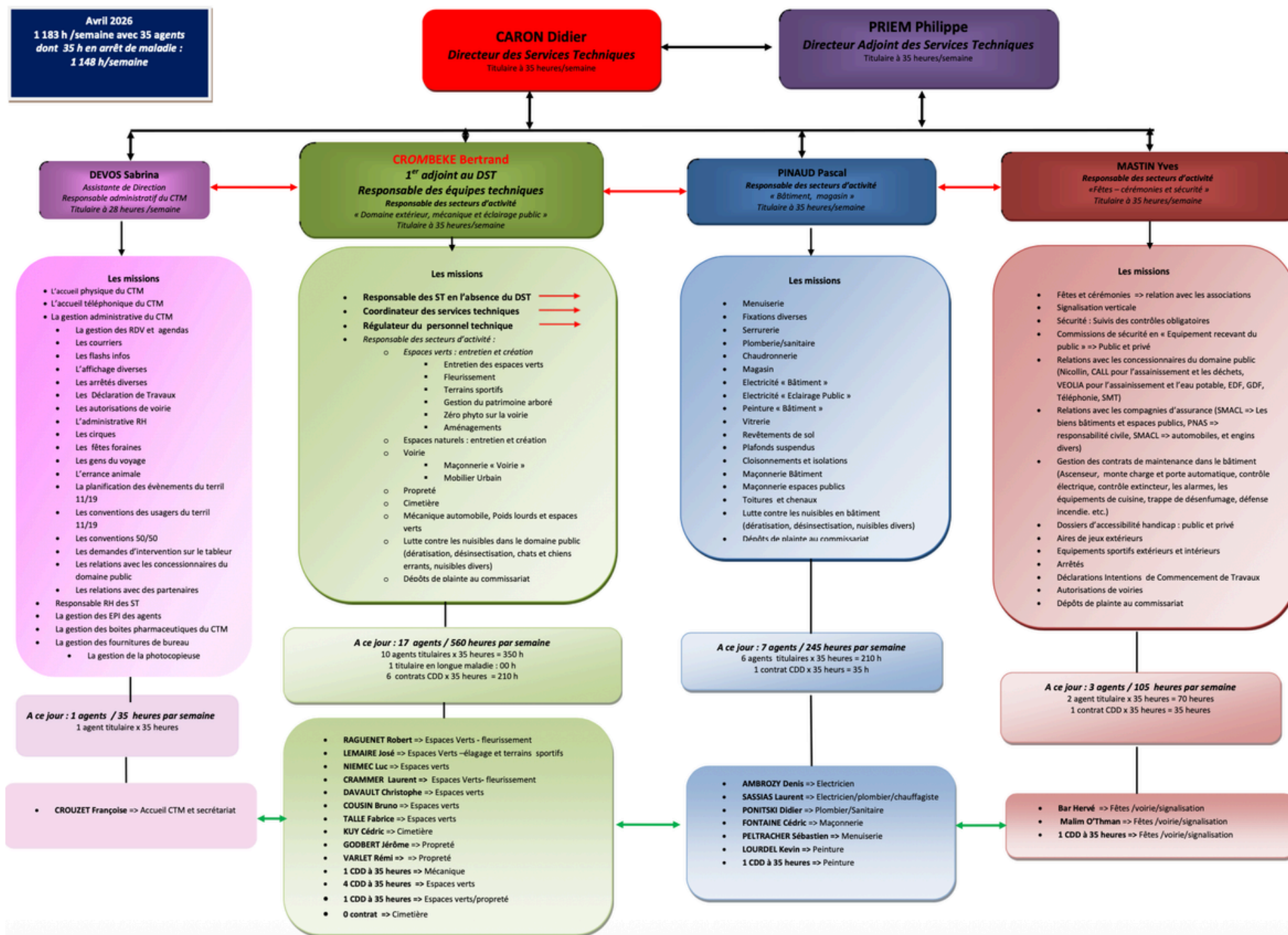
Nom	Nom commun	Conditionnement	Quantité
Contre-allées rue Marceau			
Rosmarinus officinalis 'Prostratus'	Romarin	GB	13
Vinca minor	Petite pervenche		59
Géranium macrorhizum 'ingwersen's variety'	Géranium vivace	GB	53 panachés
Géranium macrorhizum 'Spessart'		GB	
Achillea crithmifolia	Achillée de Keller	GC	90
Thymus serpyllum 'pink chintz'	Thym tapissant	GB	58
Gaura lindheimeri 'Karalee White'	Gaura de Lindheimer	GC	48
Malva sylvestris	Grande mauve	GB	17
Malva moschata	Mauve musquée	GAA	13
Panicum virgatum 'Rehbraun '	Panic érigé	GF	39
Euphorbia characias 'blue wonder'	Euphorbe	GE	26
Nepeta mussinii	Herbe à chat	GAA	49 panachés
Nepeta cataria			
Lysimachia numularia	Lysimaque tapissant	GA	81
Schizachyrium scoparius 'prairie blues'	Barbon à balai	G	57
Phlox douglasii 'white amiral'	Phlox nain	GA	141
Campanula portenschlagiana	Petites gueule de loup	GA	67
Origanum vulgare 'Thumble's variety'	Origan	GA	48
Sedum spectabile 'Herbsfreunde'	Orpin des jardins	GA	112
Verbena officinalis	Verveine officinale	GA	38
Miscanthus sinensis "Red Chief"	Roseau de Chine	GD	15
Salvia greggii 'violet de Loire'	Sauge arbustive	GC	22
Symphytum officinalis	Consoude	GB	29
Abelia grandiflora 'Edward goucher'			34
Lonicera peryclimenum			7
Gabion			
Sedum oreganum	Orpin de l'Oregon	GA	4
Sedum acris	Orpin âcre	GAA	4
Thymus praecox 'Pseudolanuginosus'	Thym rampant	GB	6
Sedum spectabile 'september glut'	Orpin des jardins	GB	8
Sedum floriferum 'weihenstephaner gold'	Orpin jaune	GB	4
Phlox douglasii 'white amiral'	Phlox nain	GA	4
Phlox subulata 'white delight'	Phlox mousse	GA	4
Schizachyrium scoparius 'prairie blues'	Bardon à balai	GD	4
Panicum virgatum 'Rehbraun '	Panic érigé	GC	2



PARCOURS DU JURY



ORGANIGRAMME





@jaime.LOOSENGohELLE



@LOOS-en-GohELLE



LOOS-en-GohELLE.FR



@LOOSengohELLE_officiel



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE

